

PROF

TRIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2019 - JANVIER-FÉVRIER 2020 | NUMÉRO 44

DOSSIER

Enseigner l'oral ?

Quand la bienveillance
s'apprend à l'école

Manneken Pis ambassadeur
des toilettes accueillantes

Votre Carte PROF 2020-2021
avec ce magazine

Objectif gratuité...



Notre dossier est consacré à l'enseignement de l'oral, qui mérite une attention particulière.
© PROF/FWB

Prenez un soupçon de Constitution : l'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, par exemple. Ajoutez-y un peu de Convention internationale des Droits de l'Enfant. Au hasard, son article 28, selon lequel « *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, [...] ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous* ».

Renforcez par un peu de Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui enfonce le clou et affirme que « *L'enseignement primaire doit être obligatoire et accessible gratuitement à tous* ». Pimentez le tout par une récente décision de la justice de paix du canton de Namur, et vous obtenez une pique de rappel d'un des nombreux objectifs à atteindre...

Les 30 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant ont été l'occasion d'aborder d'autres droits que celui de la gratuité de l'enseignement, pour lequel des mesures sont planifiées. Comme on le lira en ouverture de ce numéro, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) a mené une enquête auprès de plus de 2 000 enfants et jeunes de 5 à 18 ans, qui se sont exprimés sur le sujet.

Notre dossier est consacré à l'enseignement de l'oral, qui mériterait une plus grande attention. Focus également sur les appels à projets *Ne tournons pas autour du pot* permettant d'améliorer les espaces sanitaires des écoles ; sur *Entr'apprendre 2019* qui permet l'immersion d'enseignants du qualifiant dans des entreprises ; ou sur les ateliers d'information administrative destinés aux directions.

Les bénéficiaires de Carte PROF trouveront leur carte 2020-2021 dans l'enveloppe emballée avec ce magazine. Si vous êtes entré en fonction après le mois d'octobre, et que vous répondez aux conditions d'octroi, vous la recevrez par courrier postal normal dans le mois qui suit votre premier traitement.

Bonne lecture, dans ces pages ou via www.enseignement.be/prof. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



L'INFO La voix des enfants

>4

Des ateliers d'information aux directions >8

Comme Manneken Pis, *Ne tournons pas autour du pot* >9

Des livres et des jeux pour une société inclusive >10

Réorganisation de l'Administration de l'Enseignement >11

« Chez nous, l'épicéa bleui est invendable » >12

L'école du changement >14

L'ACTEUR Sarah Rawart : « Côtayer des ados ne me fait pas peur ! » >15



DOSSIER L'oral, un objet d'enseignement

>16

FOCUS La bienveillance s'apprend en classe >28

TABLEAU DE BORD Évolution du nombre d'étudiants et de diplômés des sections pédagogiques >30

CLIC & TIC School-IT, une mallette numérique ! >31

DROIT DE REGARD Eugène Ernst : « Avec la logique de compétition, on fait fausse route » >32

LIBRES PROPOS Les Cercles d'excellence >34

LECTURES L'Art d'enseigner >36

À VOTRE SERVICE Kaléidoscope : les ressources des opérateurs socioculturels >37

CÔTÉ PSY La langue, un patrimoine immatériel à transmettre

>38

À VOTRE SERVICE Des collections multiples, accessibles gratuitement >40

CARTE PROF Delvaux, l'homme qui aimait les trains >43

Sur les traces d'Howard Carter >44



THE FLOOR

la campagne choc d'Infrabel

Infrabel, gestionnaire du réseau ferroviaire belge, a lancé une nouvelle action de sensibilisation destinée aux 12-18 ans, et proposée aux écoles. *The Floor*, expérience-choc de réalité virtuelle, peut accueillir 30 personnes en même temps. L'expérience *The Floor* est toujours précédée d'une présentation interactive qui insiste sur les règles de sécurité à respecter le long des voies, sur les passages à niveau et dans les gares. Détails et réservations via infrabel.be/fr/thefloor. Vidéo via www.youtube.com/watch?v=V2mNeJz3tQw

530

Sur les quelque 800 plans de pilotage élaborés par les premières écoles entrées dans la dynamique de nouvelle gouvernance, 530 étaient devenus contrats d'objectifs au 1^{er} septembre 2019. Sur les 270 ayant fait l'objet de recommandations du DCO, une centaine sont devenus contrats d'objectifs à l'heure de boucler cette édition et la plupart des 170 autres devraient le devenir avant fin 2019. Une dizaine d'écoles (sur les 800) devraient bénéficier d'un suivi plus rapproché.

Nouvelle classification des films

À partir du 8 janvier 2020, le système de contrôle des mineurs à l'entrée des salles de cinémas (enfants admis/non-admis) sera remplacé par un système de recommandation basé sur la responsabilisation du secteur et du public. La nouvelle classification comprendra cinq catégories d'âge et sept catégories de contenu, identifiées par des pictogrammes. Une campagne de sensibilisation aura lieu fin 2019.

www.cinecheck.be



Qui seront les lauréats

En plus de la notoriété, les Prix Reine Paola pour l'Enseignement et Terre d'Avenir offrent des sommes bienvenues. Le premier récompense des projets d'enseignants rendant les disciplines scientifiques plus attractives. Trois lauréats reçoivent respectivement 6 500, 4 000 et 2 500 €. Candidatures avant le 31 janvier. Terre d'Avenir récompense des projets d'élèves du 3^e degré du qualifiant, en lien avec la terre, l'environnement ou l'espace. Outre 500 € par élève (avec un plafond), 1 000 € vont à leur école. Candidatures avant le 30 avril. www.sk-fr-paola.be/fr

La voix des enfants

Plus de 2 000 enfants se sont exprimés sur leurs droits. Objectif : contribuer au Plan d'action relatif aux droits de l'enfant 2020-2024 du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 25 juin 2019. Célestine, élève de 4^e primaire à l'École Sainte-Anne, à Hastière, porte-parole de son groupe, était plutôt fière de s'exprimer devant des parlementaires, le ministre-Président, le Délégué général aux Droits de l'Enfant et une centaine d'enfants venus de Bruxelles et de Wallonie. Elle a proposé une piste pour contrer la violence entre enfants : placer dans la cour de récréation une cabane avec des coussins, des sacs de frappe, des balles en mousse... comme exutoires des tensions.

La Convention internationale des droits de l'enfant, approuvée par l'Organisation des Nations Unies et signée voici trente ans par la Belgique, affirme que « *les États garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant* » ⁽¹⁾.

Et le Comité des droits de l'enfant, chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention par les États, précise qu'il « *devrait être tenu compte des opinions exprimées par des enfants lors de la prise de décisions, de l'élaboration des politiques et de l'élaboration des lois ou des mesures ainsi que lors de leur évaluation* » ⁽²⁾.

Cela tombe bien : le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit élaborer le Plan d'action relatif aux droits de l'enfant 2020-2024. L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) a donc mené une enquête auprès de plus de 2 000 enfants et jeunes de 5 à 18 ans (lire ci-contre).

La cour de récré, théâtre de violence

Mais ce n'est pas tout : l'Observatoire a accompagné le volet quantitatif d'une enquête qualitative. Le bureau d'études Méthos et des artistes de l'ASBL Mus-e ont organisé des ateliers de parole et d'expression artistique dans six écoles (lire en pages 6 et 7). Objectif : recueillir le point de vue d'enfants vulnérables, moins facilement accessibles par le volet quantitatif de la consultation.

Les résultats ? Les enfants se sont exprimés sur des sujets liés aux besoins de base : bien-être sécurité, relations avec leurs pairs et avec les adultes qui les entourent.

La majorité, de tous les âges, ont évoqué des situations de violence entre enfants, souvent de nature physique et verbale chez les plus jeunes, davantage de nature psychologique (brimades, critiques, intimidations...) chez les

Un comité composé de sept jeunes de 8 à 19 ans a suivi le projet de A à Z.

© FWB - Jean POUCKET



Sept jeunes à la barre

Un comité composé de sept jeunes de 8 à 19 ans a suivi le projet de A à Z, se faisant le porte-voix de la consultation auprès des pouvoirs publics et des médias. Réunis et coachés par le bureau d'études Méthos, ils ont participé aux réunions avec le comité d'accompagnement du projet et validé chaque choix méthodologique.

Ils ont notamment choisi les thèmes à approfondir lors de la phase qualitative. Le projet de participation a donc été élaboré pour et par les enfants. Avec l'objectif de nourrir le futur Plan d'action relatif aux droits de l'enfant 2020-2024 avec des propositions directement inspirées par les jeunes.

plus âgés. Conscients des possibles conséquences désastreuses, ils souhaitent que cela cesse, même s'ils ne savent pas toujours comment y remédier. Pour contrer cette violence dont la cour de récréation est souvent le théâtre, ils ont imaginé des pistes de solution. Par exemple, aménager la cour avec des espaces de détente, des jeux, des arbres ; nommer des « gardiens de paix » qui seraient des intermédiaires dans les disputes ; disposer de moyens pour signaler des problèmes de harcèlement en ligne... Et beaucoup souhaitent aussi être inclus dans la réflexion et dans les démarches mises en place pour résoudre les conflits.

L'enquête l'a montré aussi : dans des cas de harcèlement, les enfants ne rapportent pas volontiers les événements à un adulte tiers, soit parce qu'ils ne se sentent pas suffisamment en confiance, soit parce qu'ils ont honte de lui parler de leur situation. Et les enseignants rencontrés avouent être souvent dépassés et avoir le sentiment d'agir de façon improvisée. Les outils et services à disposition ne sont pas assez connus et les écoles manquent de repères pour mettre en place une démarche structurée, intégrée dans le projet d'établissement.

Plus d'écoute, plus de dialogue

Par ailleurs, certains enfants estiment que les décisions prises à leur égard à l'école ne sont pas justes. Ils réclament plus d'écoute, de dialogue, de débat. Et le pouvoir de donner leur avis en cas de problème mais aussi quand il est question de leur orientation ou de leur avenir.

Le 27 novembre, les résultats de la consultation *Nos droits, nos voix* ont été communiqués à la Ministre de l'Enfance par une délégation des enfants qui y ont contribué, à charge pour elle de lancer l'élaboration du prochain Plan d'action en faveur des droits de l'enfant. ●

Catherine MOREAU

- (1) <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>
 (2) <https://www.right-to-education.org/fr/resource/comit-des-droits-de-lenfant-observation-g-n-rale-no12-le-droit-de-lenfant-d-tre-entendu>
 (3) www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20134

Nos droits, nos voix, une enquête auprès des jeunes

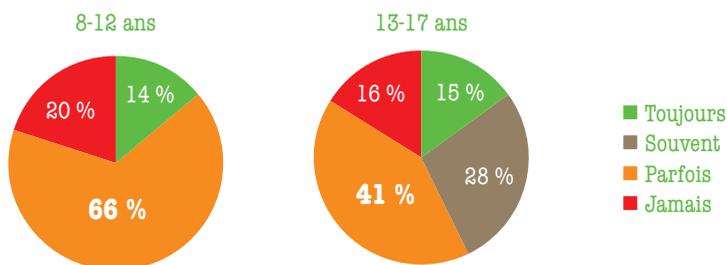
Nos droits, nos voix est le fruit d'une enquête menée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, sur la réalisation des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles⁽¹⁾. L'enquête a touché plus de 2 000 enfants et jeunes de 5 à 18 ans répartis en trois classes d'âge : de la 3^e maternelle à la 2^e primaire ; de la 3^e à la 6^e primaire ; de la 1^{re} à la 5^e secondaire. Les questions portaient sur différents thèmes : santé, accès aux loisirs, éducation, participation, violence, sécurité...

Pointons ci-dessous quelques résultats liés à la vie à l'école.

7 enfants de 8-12 ans sur 10 disent avoir « parfois besoin de l'aide d'un adulte pour mes travaux scolaires »

53 % des jeunes de secondaire interrogés estiment n'avoir pas assez de temps libre pour se détendre. Et parmi eux, 62 % disent que c'est « parce que j'ai trop de travail pour l'école ».

Les jeunes estiment-ils être consultés quand les adultes prennent des décisions qui les concernent ?



Pour que tous les enfants et les jeunes se sentent bien à l'école, les ministres devraient travailler en priorité sur :

- l'organisation de la vie et des cours à l'école (horaires, règlement, contenu des cours...) ; **38 %**
- le confort et la propreté des locaux ; **36 %**
- une meilleure protection des élèves contre le harcèlement et la violence. **30 %**

(1) Résultats complets via www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20134.

Quand les mots deviennent formes et couleurs

Pour compléter l'enquête quantitative sur les droits de l'enfant, des ateliers d'expression ont été organisés dans six écoles.

À l'École Sainte-Anne, à Hastière, c'est Yanis qui se lance : « *J'ai dessiné la violence entre les enfants avec des fusains et de l'encre de Chine rouge* ». Eugénie et Ayleen enchainent : « *On l'a aussi montrée en bougeant les bras, les jambes, avec les expressions du visage, un jour qu'on est tous allés dans les bois.* »

Entre janvier et juin, dans six écoles, 136 enfants de 5 à 18 ans ont exprimé leur ressenti, leurs envies, leurs souhaits, leurs attentes au regard des droits de l'enfant, dans le cadre d'ateliers de parole et d'expression artistique.

À partir d'une présélection de thèmes par le comité des enfants en fonction des âges, chaque groupe a choisi, avec l'aide de l'enseignant, ceux sur lesquels il souhaitait s'exprimer. À Hastière, les élèves de 3^e et 4^e primaires se sont centrés sur la violence familiale et entre enfants. Lors d'une première séance en présence de membres du bureau d'étude Méthos, les enfants ont détaillé, par écrit, des situations de non-droit ; ils les ont lues ou ont confié ces messages à une boîte dont le contenu resterait secret.

À l'École communale Trixhes 3 (Ougrée), une dizaine d'enfants souffrant de troubles du comportement (enseignement spécialisé de type 3) ont ajouté à ces deux thèmes le manque d'hygiène des toilettes scolaires. Avant de rêver à des solutions. « *Ils ont imaginé de gérer à tour de rôle l'accès aux toilettes. Et de placer dans la cour de récréation une boîte aux lettres pour signaler des cas de harcèlement* », rapporte leur institutrice, Esmeralda Oviszsch.

Exprimer les maux sans mots

Ensuite, à partir du ressenti des enfants, des artistes de l'ASBL MUS-E sont entrés en scène. « *Certains enfants ne s'expriment pas facilement en classe devant leurs camarades ou devant les adultes. L'art peut dépasser ces freins, créer un espace de liberté et de plaisir,* explique Catherine Scories, responsable des

projets francophones de MUS-E Belgium. *Et les créations peuvent aussi être un outil de communication efficace pour porter la voix des enfants.* »

Ainsi, sous la houlette de l'artiste plasticien Laurent Quillet, les élèves d'Hastière ont exprimé des difficultés de vie (solitude, rejet, violence) avec des couleurs sombres, au fusain ou à l'encre de Chine. Avant de passer à l'aquarelle, au pastel ou aux marqueurs de couleurs pour représenter des solutions envisageables. Boris Magotteaux a proposé aux enfants de l'École d'Ougrée Trixhes3 de coucher mots et formes choisis sur des feuilles de papier, puis de les peindre de manière intuitive. « *Nous avons observé dans ces créations, une grande puissance expressive, une cohérence entre l'écrit et les couleurs,* observe M^{me} Oviszsch. *Quand on ne demande pas aux élèves de verbaliser, l'expression devient moins scolaire, plus spontanée, plus sincère.* »

Pour les 21 élèves de 5^e et 6^e secondaire de l'Institut Bischoffsheim, à Bruxelles, initiés à la création vidéo par Sophie Vanhomwegen, l'échange d'idées et d'astuces techniques a abouti à la création de quatre courts-métrages ⁽¹⁾.

Des droits fondamentaux

Toutes ces créations visuelles et sonores ont été réunies dans une exposition présentée lors de la journée de débats, le 25 juin, au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« *Mes élèves ont pu réfléchir sur leurs droits et leurs devoirs et se sont rendu compte que leurs droits sont plus fondamentaux qu'ils l'imaginaient* », explique encore M^{me} Oviszsch. *Ils ont été impressionnés d'être invités au Parlement ; au retour, certains m'ont demandé : Est-ce que les responsables politiques vont tenir compte de ce qu'on a dit ?* » ●

C. M.

⁽¹⁾ Disponibles sur le site www.oejai.cfwb.be/index.php?id=20134 Ils le seront le 27 novembre

BOITE À OUTILS

Unicef Belgique met gratuitement à la disposition des enseignants des ressources en éducation aux droits de l'enfant : fiches d'activités, jeux, affiches... www.unicef.be/enseignants (> Devenir Classe du Monde).

Balance tes droits ! Comprendre et débattre des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles est une étude publiée par la Coordination des organisations non gouvernementales pour les droits de l'enfant (CODE). Rappel de l'origine de ces droits, focus sur la Convention et son contenu, état des droits de l'enfant chez nous. www.lacode.be (> nos publications) version imprimée sur demande via info@lacode.be.

D'abord des enfants ! est un diaporama sonore du photo-reporter Bertrand Vandeloise suivant des jeunes réfugiés dans des camps au Proche-Orient ou sur les routes de l'exil, accompagné de réactions recueillies auprès de trois classes bruxelloises. Disponible gratuitement (avec dossier pédagogique) auprès du Délégué général aux droits de l'enfant (02 / 223 36 99).

Comprendre la justice : Défense des enfants International Belgique et Jeunesse et Droit proposent à des classes du secondaire une approche du système de justice via des jeux de rôles, débats... Un kit pédagogique est offert aux enseignants participants. Infos : 02 / 203 79 08 et julia.mirad@defensedesenfants.be.

Le dossier « École et droits de l'enfant » paru dans notre édition de septembre 2014 est disponible via www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=1762.

Enseignement.be recense une série de pistes relatives aux droits humains et aux droits de l'enfant, sur la page www.enseignement.be/index.php?page=26793&navi=4035&rank_page=26793.



Le mercredi 27 novembre, Pénélope (9 ans), Romain (12 ans), Clémence (13 ans), Shaka (14 ans), Shaza (17 ans) et Lola (19 ans) ont rencontré le ministre de l'Enfance. Au nom des 136 enfants qui ont pris part à l'enquête qualitative du dispositif *Nos droits, nos voix* (lire en pages 4 et 5), ils lui ont remis le rapport final de la consultation qui met en lumière leurs préoccupations.

Un prix pour et par les jeunes

La Maison Source ⁽¹⁾ a reçu le 23 novembre le 3^e Prix belge des Droits de l'enfant au Parlement fédéral. Cette ASBL située à Barvaux accompagne les jeunes parents issus de milieux défavorisés dans les gestes du quotidien. Organisé par le Délégué général aux droits de l'enfant, l'ONG Plan international Belgique et le Kinderrechtencommissariaat, ce prix récompense une initiative qui a mis ces droits au cœur de son action. Il est décerné par vingt jeunes francophones et néerlandophones de 10 à 17 ans.

Perrine, en 2^e secondaire au Collège Saint-Augustin, à Enghien, nous explique pourquoi elle a voulu faire partie du jury. « *Auparavant, j'avais l'impression que c'était les adultes qui représentaient les droits des enfants. J'ai donc trouvé intéressant que notre parole soit prise en compte et puisse avoir des répercussions.* »

PROF : Comment s'est déroulée la sélection ?

Perrine : D'abord, les organisateurs du Prix nous ont formés pour nous faire mieux

connaître ces droits (par des jeux, des activités, des discussions) et pour nous aider à déterminer les critères de sélection des lauréats. Puis, chacune des dix associations candidates a été présentée par un ambassadeur de moins de 18 ans, enthousiaste et motivé, qui a aussi répondu à nos questions. Nous avons choisi le lauréat au 3^e tour, par vote, après avoir affiné les critères.

Que retires-tu de cette expérience ?

J'ai pu rencontrer d'autres jeunes d'âges différents. Ne pas parler la même langue n'était plus une frontière. J'ai aussi trouvé très chouette qu'il existe en Belgique des associations qui font avancer les droits des enfants, valables partout. Et puis, cela m'a donné l'occasion de toucher le monde des adultes dans lequel je vivrai plus tard ! ●

⁽¹⁾ www.la-maison-source.be

Compétences initiales : la formation se poursuit

La formation obligatoire portant sur le référentiel des compétences initiales bat son plein. Elle concerne 13 500 personnes.

Au moment de boucler cette édition, quelque 2 700 instituteurs-trices du maternel et/ou maîtres de psychomotricité ont ou ont eu accès à la plateforme Moodle leur permettant de suivre la première phase (3h à distance) du dispositif qui en prévoit deux autres (6h en présentiel puis à nouveau 3h à distance).

Chaque enseignant concerné reçoit un courriel lui indiquant qu'il peut se connecter à la plateforme. Il est ensuite convié à suivre la formation à distance de la phase 1. Il a 45 jours pour le faire, un système de rappel automatisé l'invitant à finaliser cette phase 1 avant la date de la formation en présentiel. Et le soir de cette formation, il reçoit à nouveau un message l'invitant à passer à la phase 3, au plus tard dans les 45 jours.

Plus de 90 % des 1 140 personnes ayant suivi la phase 1 (à distance) estiment qu'elle leur a permis de s'approprier le contexte d'élaboration du référentiel ; d'en découvrir la philosophie et la structure ; et de comprendre ses implications sur leur pratique.

Selon les items, entre 86 et 95 % des participants sont « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour juger les contenus pédagogiques variés, pertinents ou adaptés à leur réalité professionnelle.

.....

http://www.ifc.cfwb.be/v2/tc_ensmenu.asp

Des ateliers d'information aux directions

Les premiers ateliers d'information que l'Administration organise à l'attention des directions et du personnel administratif ont lieu en janvier. Inscriptions dès mi-décembre.

Les séances d'information organisées par la Direction générale de l'Enseignement Obligatoire (DCEO) s'adressent aux directions et personnel administratif des établissements scolaires, des internats, des centres PMS, et des pouvoirs organisateurs, tous réseaux confondus ⁽¹⁾.

Chaque atelier est destiné à un public précis, décrit dans la circulaire 7371 ⁽²⁾ annonçant cette nouvelle « saison », qui débute en janvier.

Les ateliers récurrents sont orientés vers les nouveaux venus dans les fonctions de direction ou de personnel administratif, puisque les ateliers sont en corrélation avec les dernières exigences légales en cours.



© Adobe Stock/alisa_out

Plusieurs nouveautés, en lien avec l'actualité : *Annoncer la Couleur* (programme d'éducation à la citoyenneté mondiale, organisé en partenariat avec le Service public fédéral Coopération et Développement), la prévention de la maltraitance (avec Yapaka et l'Aide à la Jeunesse), la plateforme E-classe (par le Service général du Numérique éducatif), le jeu d'échec à l'école, l'autorité parentale et changements d'école.

On notera que les ateliers relatifs à la Certification par unités, à la gestion des structures et du NTPP, et à la sanction des études, seront regroupés en une journée entière organisée sous forme modulaire.

Et en 2020, six ateliers se dérouleront sur du matériel informatique mis à disposition sur place, avec pour thèmes : le décret Inscriptions, la gestion des populations scolaires, et Primoweb.

La décentralisation, entamée en 2019, se poursuit : une série d'ateliers auront lieu à La Marlagne (Wépion) le 6 février : gestion des structures, gestion de la sanction, CPU, aménagements raisonnables, Cerbère. ●

D. C.

⁽¹⁾ Inscription à deux ateliers maximum, via le formulaire mis en ligne en décembre : www.formulaire.cfwb.be/?dgeoateliersdinformation2020. Pour les ateliers d'une matinée et d'une journée complète, un lunch est proposé aux participants, moyennant inscription. Plus d'info ? 02 / 690 86 73, 02 / 690 85 62 ou ateliersdgeo@cfwb.be.

⁽²⁾ www.enseignement.be/circulaires.

Comme Manneken Pis, *Ne tournons pas autour du pot*

Manneken Pis est devenu l'ambassadeur du Fonds BYX, qui agit pour améliorer les sanitaires à l'école. En janvier se clôt l'appel à projets « secondaire » et s'ouvre l'appel « fondamental ».

Géré par la Fondation Roi Baudouin, le Fonds BYX a déjà lancé six appels à projets *Ne tournons pas autour du pot*, centrés sur l'amélioration des sanitaires. Depuis 2015, 209 écoles fondamentales et secondaires ont reçu un total de 1,02 millions € (maximum 5 000 € par projet).

Et depuis 2017, la Fédération Wallonie-Bruxelles a investi 1 million € pour financer ces appels en totale cohérence avec l'axe stratégique 5 du Pacte pour un Enseignement d'excellence,

centré sur le bien-être à l'école. Un demi-million est inscrit au budget 2020.

Le septième appel, qui se termine le 13 janvier, est réservé aux écoles

secondaires tandis que le huitième, destiné aux écoles fondamentales, sera lancé en janvier ⁽¹⁾.

Le 19 novembre dernier, le Fonds BYX a profité de la Journée mondiale des toilettes, promulguée par les Nations Unies, pour remettre un costume de circonstance au Manneken Pis, devenu en quelque sorte l'ambassadeur de *Ne tournons pas autour du pot*.

Pour l'occasion, des élèves de fin de primaire de l'École Saint-Martin, de Cortil-Wodon, ont expliqué le travail mené avec leurs enseignantes, dans leurs cours d'éveil ou de français par exemple : rédaction de questionnaires destinés aux élèves et aux adultes (enseignants et parents), observation des micro-organismes sur des mains lavées ou pas, travail sur le trajet de l'eau, réalisation d'affiches...

Car le soutien du Fonds BYX, et c'est sa force, n'est pas que financier : les établissements scolaires peuvent bénéficier d'une méthodologie développée par l'ASBL Question Santé ⁽²⁾. Une valisette regroupant des outils très pratiques (publications, fiches méthodologiques, expériences d'écoles, bibliographie...) permet d'accompagner la mise en place de leur projet d'amélioration des sanitaires, en veillant à associer à la démarche les élèves et les différents acteurs concernés. ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ <https://netournonspasautourdupot.be> (onglet Nos appels à projets).

⁽²⁾ Lire à ce sujet « Toilettes à l'école : du pain sur la planche », dossier paru dans notre numéro de décembre 2015 (<http://www.enseignement.be/?index.php?page=27203&id=1327>).



Le 19 novembre, Journée mondiale des toilettes, des écoliers de Cortil-Wodon sont venus témoigner et assister à la remise du costume au Manneken Pis.

Des livres et des jeux pour une société inclusive

Dans le cadre de leur travail de fin d'études, de futurs enseignants créent des activités inclusives à partir d'outils de la collection [BibliOProfs] jeunesse que propose la Bibliothèque centrale du Brabant wallon, à Nivelles.



Future institutrice primaire, Aurore a sensibilisé des élèves à la déficience visuelle, notamment.

La Bibliothèque centrale du Brabant wallon (Fédération Wallonie-Bruxelles) met gratuitement à la disposition des (futurs) enseignants, bibliothécaires, logopèdes... une collection [BibliOProfs]^{jeunesse} de livres jeunesse en exemplaires multiples, de malles thématiques et de jeux didactiques⁽¹⁾.

Depuis 2017, sa Cellule Plan Lecture propose le projet ET S.I. continuum (acronyme de ET Société inclusive) aux futurs professionnels de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit d'élaborer une activité basée sur l'utilisation de livres, malles ou jeux de cette collection en faveur de l'inclusion. « Avec des aménagements de préférence utiles et utilisables pour et par tout le groupe d'élèves et pour les professionnels qui les accompagnent », précisent Mariana Dobbels et Catherine Willems, coordinatrices pédagogiques du projet.

Message bien reçu dans des hautes écoles. Ainsi, Aurore, étudiante en section primaire à la Haute École Galilée, à Bruxelles, a sensibilisé des enfants de 1^{re}-2^e primaires à cinq profils : autisme, dyslexie/dysorthographe, handicap physique, déficits visuel et auditif.

« Je présente de la dyslexie, de la dysorthographe et de la dyscalculie. Ce n'est qu'à la fin des primaires que l'on a mis des mots sur mes difficultés, se souvient-elle. J'ai bénéficié ensuite d'un bon accompagnement. Je me suis sentie particulièrement concernée par ce projet ET S.I. »

Pour chaque profil, la future institutrice a lu un album jeunesse, puis placé les enfants dans la peau du personnage. Pas facile, avec les yeux bandés, de parcourir une distance, de remplir un verre d'eau... Et proposé aux enfants de faire le lien avec des situations vécues en classe, « pour faire comprendre

les difficultés et de trouver des solutions », précise-t-elle.

Quatre étudiantes de la Haute École libre Louvain en Hainaut, à Braine-le-Comte, ont réalisé des activités dans des classes de 1^{re} et de 6^e primaires avant de joindre à chacun des 14 livres jeunesse utilisés un fascicule détaillant les adaptations à mettre en place, le matériel nécessaire...

Et à l'École normale catholique du Brabant wallon, six étudiantes de la section préscolaire ont réalisé des capsules vidéos à partir d'activités dans des classes. Réunies sur un projet de site à l'usage des enseignants, des parents..., elles offrent des données théoriques sur l'inclusion, des activités à partir d'albums, les aménagements raisonnables possibles ainsi que des ressources.

Tous ces travaux sont consultables à la bibliothèque. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ Lire à ce sujet l'article « Des livres en 25, 30 ou 35 exemplaires directement dans votre école », paru dans notre édition de décembre 2017 (www.enseignement.be/index.php?page=27203&id=2253).

Tu te la racontes

La Bibliothèque centrale du Brabant wallon réalise des capsules vidéos lors des activités *Invitation à la découverte*, organisées notamment dans des classes, à partir d'un livre, d'un jeu... de la collection [BibliOProfs]^{jeunesse}.

Dans ce projet *ET S.I. Tu te la racontes*, les élèves présentent l'activité et/ou l'ouvrage, le jeu... mais également leur ressenti, leurs découvertes. Ces capsules seront mises en ligne sur www.escapages.be (> espace enseignants).

Contact : catherine.willems@cfwb.be ou mariana.dobbels@cfwb.be

Réorganisation de l'Administration de l'Enseignement

L'Administration générale de l'Enseignement se réorganise, pour tenir compte des travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence et de l'autonomisation de l'enseignement organisé. Le point sur ces changements.

Un décret spécial de février 2019 a créé l'organisme public Wallonie-Bruxelles Enseignement, chargé de la fonction de pouvoir organisateur de l'enseignement organisé. Parallèlement, le Gouvernement a adopté le nouvel organigramme de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE).

Un nouveau cadre de pilotage

Cette réorganisation découle notamment d'un des objectifs du Pacte pour un Enseignement d'excellence, visant à « déployer un nouveau cadre de pilotage contractualisant les relations entre le pouvoir régulateur et les écoles ». L'Administration, en tant que pouvoir régulateur, ne pouvait plus être dans le même temps pouvoir organisateur d'établissements scolaires dont elle a, par exemple, à évaluer les plans de pilotage.

Trois axes guident la transformation de l'AGE : renforcer sa capacité de gestion du changement pour mettre en œuvre les initiatives issues du Pacte ; améliorer son efficacité, notamment en matière informatique ; et mettre en place le nouvel organigramme. La circulaire 7359 du 4 novembre 2019 concerne ce dernier point, et met en évidence les nouvelles entités ainsi que les personnes de contact.

Une Direction générale des Personnels de l'Enseignement

L'AGE, qui conserve toutes ses missions de régulation, comprend désormais quatre directions générales : la DG du Pilotage du Système éducatif ; la DG des Personnels de l'Enseignement ; la DG de l'Enseignement

obligatoire ; et la DG de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement tout au long de la vie et de la Recherche scientifique. Le Service général du Numérique éducatif constitue un cinquième pôle.

En vertu de ce nouvel organigramme, l'ancienne Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné (DGPE) est devenue la Direction générale des Personnels de l'Enseignement (DGPE), depuis le 1^{er} septembre 2019.

Cette DGPE reste en charge des dossiers des personnels de l'enseignement subventionné pour toute action relevant du pouvoir régulateur (fixation et liquidation du traitement, gestion des absences médicales, octroi des DPPR, par exemple).

Elle est également compétente pour la gestion administrative et pécuniaire des personnels « à statut spécifique » de tous les établissements scolaires, tous réseaux confondus : ACS-APE-PTP, chargés de missions, inspecteurs-trices, directeurs-trices de zone et délégué-e-s au contrat d'objectifs.

À terme, la DGPE sera également en charge des aspects « régulation » de la gestion des dossiers des personnels des établissements de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Durant une phase transitoire, jusque 2023 au plus tard, c'est toujours la DG des personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui se charge de la gestion des personnels de Wallonie-Bruxelles Enseignement. ●

D. C.

Printemps des sciences : inscriptions dès le 5 février

Le Printemps des sciences 2020 aura lieu du 23

au 29 mars.

Mais c'est le

mercredi 5

février à 14h

que s'ouvriront

les inscriptions

pour les écoles.

Et comme

chaque année,

il faudra

se dépêcher pour faire profiter

ses élèves d'une des activités.

Programme en ligne début janvier

via <https://www.sciences.be/>

[evenements/printemps-des-](https://www.sciences.be/evenements/printemps-des-sciences)

[sciences](https://www.sciences.be/evenements/printemps-des-sciences).



Choisir son manuel de lecture

L'Institut d'Administration scolaire de l'Université de Mons a publié un

Guide pour analyser les manuels

de lecture de première année

primaire (cours préparatoire)

réalisé par Élodie Houssin,

assistante de recherche, et par le

Pr Marc Demeuse.

Son ambition ? Proposer des pistes pour aider les enseignants à choisir leur manuel de lecture « en repérant les aspects matériels, techniques et pédagogiques ». Téléchargeable via www.umons.ac.be/inaspub2

Pistes didactiques en initiation scientifique

Les Pistes didactiques élaborées à

la suite des évaluations externes

non certificatives d'octobre 2018

(3^e et 5^e primaire, 4^e secondaire

technique et professionnel) sont

disponibles, comme tous les autres

documents liés à ces évaluations.

Elles contiennent des activités

pédagogiques proposées par les

groupes de travail sur la base des

constats issus de l'analyse des

résultats. [www.enseignement.be/](http://www.enseignement.be/evaluationsexternes)

[evaluationsexternes](http://www.enseignement.be/evaluationsexternes)

Des profs, des experts

Le stage d'immersion *Entr'Apprendre* permet aux enseignants de se familiariser 2 jours avec une entreprise, sa culture, son organisation et de découvrir les pratiques de métiers sur le terrain. Il vise surtout les professeurs de cours techniques. Mais il s'ouvre aussi à ceux des cours généraux.

Ce stage est programmé en priorité lors des journées de formation collective de l'IFC. Cela limite les problèmes organisationnels liés à l'absence des enseignants. Il est suivi d'une formation au transfert d'expérience vers les élèves, d'un jour, organisée par les réseaux.

La programmation 2019-2020 a été élaborée avec les entreprises déjà impliquées dans *Entr'Apprendre*. La nouveauté ? Les acteurs du projet ont décidé de construire l'offre en fonction des compétences prioritaires pour les élèves et pour lesquelles une formation en entreprise est nécessaire. Dans ce cadre, l'agronomie et les métiers de la gestion forestière font leur entrée. Ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses réformes législatives et de nouveaux défis (réchauffement climatique, maladies des arbres, peste porcine...).

Entr'Apprendre s'ouvre aussi aux formations pour les enseignants du qualifiant dans les Centres de Technologies avancées : cela leur facilite l'accès aux techniques de pointe pour leurs cours.

« Chez nous, l'épicéa bleu est invendable »

***Entr'Apprendre* immerge des enseignants dans une entreprise et permet la rencontre de profs de cours généraux et techniques sur le terrain. C'est le cas avec des enseignants de l'Institut technique horticole à Gembloux.**

Orane Bienfait et Nicolas Dassonville travaillent pour la Société royale forestière, le nouveau partenaire d'*Entr'Apprendre* ⁽¹⁾. En novembre, ils ont invité trois enseignants du 3^e degré de l'Institut technique à Gembloux à étrenner leur projet de stage et à repérer des parcelles idéales pour réaliser

M. Gentil. *Une gestion qui permet le passage des personnes en laissant la première place à la nature.* »

Pour le 2^e jour, Stéphane Coomans, propriétaire forestier et gestionnaire de forêts privées, accueille le groupe dans les



© PROF-FWB

des exercices formatifs : Sébastien Jandrain, Bernard Gentil, titulaires de cours techniques en sylviculture, et Vincent Gerain du cours de sciences.

Une forêt du souvenir

Le premier jour, après une approche théorique, les cinq compères ont visité la forêt de Soleilmont. Gérée par l'ASBL Arbres du Souvenir, elle permet d'accueillir les cendres d'un proche disparu en pleine nature ⁽²⁾. « Pas de couronne funéraire ou d'ornement permanent ; parfois une petite plaquette avec le nom du défunt, explique

La rencontre de professionnels et d'enseignants permet une approche plus globale et cohérente d'un métier en évolution.

forêts de Neufchâteau et de Fauvillers. Il y teste des plants de Douglas mycorhizés. « On associe au plant un champignon qui favorise l'absorption par les racines des éléments minéraux de la rhizosphère et du sol. Cela favorise la résistance des arbres aux sécheresses successives et aux parasites. » Mais, selon lui, si les températures augmentent encore,

aucune essence ne résistera. Il recommande dès lors d'éviter la monoculture et de tester de nouvelles essences, comme par exemple, le cèdre ou le pin.

L'exploitation évolue

Orane Bienfait explique qu'elle invitera les futurs apprenants à griffer les ronces et batonner les fougères qui poussent dans ces parcelles au lieu de les débroussailler : « *Ils les croqueront et les plaqueront au sol à l'aide d'un baton. Leur croissance sera ainsi limitée mais elles protégeront toujours les plants par rapport au gibier friand du houppier.* » Selon elle, cette technique n'existait pas il y a 15 ans : « *Le métier évolue terriblement.* »

Plus loin, M. Coomans s'arrête devant des arbres abattus car scolytés. Le scolyte s'attaque à l'épicéa en creusant des galeries sous l'écorce, y pond des œufs et entraîne, à terme, la mort de l'arbre par rupture des vaisseaux véhiculant la sève. « *Un champignon apporté par ce coléoptère bleuit l'intérieur, explique-t-il. Ce bois est invendable en occident à moins de le traiter comme bois de jardin. Il reste utilisable tel quel sur les marchés asiatiques ou africains... avec un prix de vente 60 % plus bas.* »

Une approche globale

Vincent Gerain est ravi : « *Ce stage me permet de voir ce que font les élèves de sylviculture dans leur métier. Je peux utiliser certains acquis pour aborder des notions en sciences,*

comme la richesse de la lisière de la forêt en biodiversité. » De plus, en tant que secrétaire de l'épreuve du jury de qualification, il comprend mieux la présentation d'une étude de parcelle que font les élèves à celle-ci.

Sébastien Jandrain a appris du neuf. Il a notamment été impressionné par une vidéo sur le fonctionnement d'un girobroyeur et a envie d'emmener ses élèves en voir un sur le terrain. Et il approuve la venue de professeurs de cours généraux : « *Cela leur permet de faire intervenir dans leurs cours des réalités pour lesquelles les élèves ont de l'intérêt : cubage du bois en mathématiques, changement climatique en géographie, biodiversité en sciences, termes techniques de la sylviculture à traduire en anglais ou en néerlandais...* »

Bernard Gentil, quant à lui, souligne l'intérêt d'un projet qui réunit des experts professionnels, des professeurs de cours techniques et de cours généraux, pour un travail d'équipe à mener au bénéfice des élèves. « *Cela permet notamment une approche pluridisciplinaire, plus globale et plus cohérente face aux changements qui touchent la sylviculture, comme l'évolution du climat, les sécheresses, la peste porcine africaine...* » •

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <https://www.srfb.be>

⁽²⁾ <https://www.arbresdusouvenir.com/soleilmont>

Mémoire du passé, architecte de l'avenir

Le 9^e concours des écoles du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'adresse aux classes du 2^e degré secondaire et a pour thème *Mémoire du passé, architecte de l'avenir*. Inscription de sa classe pour le 17 janvier 2020 au plus tard ⁽¹⁾.

Le principe ? Concevoir un projet mettant un aspect particulier de la Seconde Guerre mondiale en relation avec une situation actuelle. Après avoir choisi cet aspect particulier, les classes participantes devront imaginer la manière dont elles aimeraient qu'il leur soit enseigné : jeux de rôles, spectacles ou visionnage de films, visites de musées, participation à un évènement...

Le choix est laissé à leur imagination, puis à leur sens critique pour mettre cet aspect particulier en lien avec une situation actuelle. Objectif : comprendre en quoi il est absolument essentiel de connaître le passé pour mieux construire l'avenir.

La classe lauréate sera invitée à Berlin fin juin 2020.

⁽¹⁾ Contact : concoursdesecoles2019-2020@pfbw.be
Inscription : concours2019-2020.pfbw.be

Entr'apprendre, c'est :



L'école du changement

Salon SETT et SETT Awards

La 2^e édition du Salon SETT (pour School Education Transformation Technology) aura lieu les 6 et 7 février à Namur Expo, et ces deux journées dédiées au numérique dans l'enseignement sont reconnues comme formation en interréseaux par l'IFC (inscriptions via www.sett-namur.be/inscription-fw).

Au programme, une centaine d'ateliers et de conférences animées par des experts en matière de numérique éducatif et par des acteurs de terrain désireux de partager leurs expériences et méthodes pédagogiques innovantes.

Par ailleurs, des SETT Awards seront décernés le 7 février dans quatre catégories : numérique au service des apprenants ou enseignants, éducation aux médias numériques, éveil à la pensée informatique, et prix du public. Candidatures avant le 10 janvier. www.sett-namur.be/awards

Les écoles et l'Afsc

Boissons, sandwiches, repas chauds... les écoles doivent-elles disposer d'une autorisation ? À quelles exigences doivent-elles satisfaire ? Sont-elles contrôlées par l'AFSCA ? Une brochure de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire répond à toutes ces questions. www.favv-afsc.be/professionnels/publications/thematiques/ecoles

Inscriptions : comme en 2019

Les inscriptions en 1^{re} secondaire pour la rentrée 2020 s'effectueront selon les mêmes règles qu'en 2019.

La réforme annoncée du décret Inscriptions ne pourra pas être effective avant la rentrée 2021 au plus tôt.

Documentaire d'Anne Schiffmann et Chergui Kharroubi, *L'école du changement* est une immersion dans deux nouvelles écoles secondaires ayant opté pour des pédagogies alternatives.

A voir dès janvier.

Parmi les projets répondant au besoin de places à Bruxelles, ceux de l'École secondaire Plurielle Maritime (avec sa sœur jumelle Karreveld) et du Lycée Intégral Roger Lallemand ont fait le pari de pédagogies alternatives. Le premier à Molenbeek, alors que les écoles à pédagogie active sont généralement l'apanage de quartiers favorisés ; le second à Saint-Gilles, avec un enseignement par module d'apprentissage et en atelier, et plus par discipline.

Durant la deuxième année d'existence des deux projets, les réalisateurs Anne Schiffmann et Chergui Kharroubi et leur équipe se sont immergés dans les deux écoles, captant trois-cents heures de vie bouillonnante pour en livrer une heure trente pleine d'enthousiasme. Présenté en avant-première dans le cadre du Mois du Doc, *L'école du changement* ⁽¹⁾ a fait l'unanimité, entre autres pour son regard positif.

L'essentiel du documentaire est constitué de scènes de vie scolaire, qui illustrent bien le décalage avec une pédagogie traditionnelle. Des interviews d'élèves et de membres de l'équipe pédagogique s'insèrent dans le reportage, permettant de comprendre les axes forts des pédagogies mises en place, sans occulter les doutes et remises en question des porteurs des deux projets, pleinement investis.

« *Ce qui frappe le plus, c'est l'investissement et la motivation des professeurs. C'est un dévouement extraordinaire. Je n'avais jamais vu autant d'énergie consacrée à ce travail* », observe d'ailleurs Chergui Kharroubi dans la présentation du documentaire, qui n'évade d'ailleurs pas la question de la permanence d'un tel investissement.



Une immersion dans deux nouvelles écoles bruxelloises ayant opté pour des pédagogies alternatives, à voir au cinéma dès janvier.

Alors que l'école fait souvent l'objet de critiques et de commentaires négatifs, *L'école du changement* est une bouffée d'oxygène. Comme le souligne Anne Schiffmann, « *on croise des profs et des élèves qui ont l'air heureux d'être là. [...] On parle souvent de l'école de façon négative soit à cause de la violence, de la désertion des profs, du décrochage scolaire, du manque de place, du décret inscriptions, etc. Ici, on a poussé les portes de ces écoles et on a senti une forte énergie positive.* » ●

D. C.

⁽¹⁾ Bande-annonce via <https://vimeo.com/359743734>. Sortie le 29 janvier (Cinéma Vendôme, avec avant-première débat prévue le 27 janvier). Pour l'agenda : <http://www.screen-box.be>

« Côtayer des ados ne me fait pas peur ! »

L'Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur (Ares) a récemment souligné que le nombre d'étudiants inscrits dans les filières pédagogiques a augmenté de 16 % entre septembre 2008 et juin 2018 (lire en page 30). Sarah Rawart en fait partie : elle est entrée en 1^{er} Bac langues germaniques à la Haute École en Hainaut, à Mons. Et projette de partir des centres d'intérêt de ses élèves et d'organiser des échanges avec des jeunes anglophones et néerlandophones.

PROF : Quel est votre parcours scolaire ?

Sarah Rawart : J'ai commencé l'école aux Pays-Bas avant de continuer les primaires en Flandre. Lorsque mes parents ont déménagé à Tournai, je suis restée en Flandre, en internat, jusqu'en 3^e secondaire, pour continuer les cours de danse à l'École royale de ballet à Anvers. Puis je suis allée terminer mes études secondaires en immersion anglais à l'Athénée royal Robert Campin, à Tournai.

Pourquoi ce choix d'enseigner ?

Je voulais faire un métier en lien avec les langues. Je suis toujours des cours à l'École Danses et Cie, à Tournai. Depuis 2017, j'y enseigne, en soirée, le samedi matin ou durant les congés scolaires, à des enfants de 4 à 8 ans et à des jeunes de 12-13 ans. J'ai découvert ainsi que j'aime transmettre, partager ce que j'ai appris. Des profs d'anglais, en immersion, m'ont influencée : Pieter Maddens nous valorisait et utilisait beaucoup les médias. Un autre, Gary Mc Glone, organisait de fabuleux breakfasts, ce qui m'a donné l'envie de mêler l'apprentissage d'une langue à la façon de vivre des personnes qui la parlent.

Le métier de professeur de langue est en pénurie. C'était un critère de choix ?

C'est bon à savoir mais cela n'a pas influencé mon choix.

Et vous avez opté pour le 1^{er} degré du secondaire...

Je préfère des élèves déjà autonomes auxquels j'ai envie de donner le goût d'apprendre le néerlandais ou l'anglais avant qu'ils aient un jugement de valeur sur ces langues. Et

Sarah Rawart vient d'entamer un bachelier en langues germaniques. Rencontre avec une future enseignante qui aime partager ce qu'elle a appris.



côtayer des ados ne me fait pas peur : aînée d'une famille de quatre, j'ai l'habitude !

Facile de s'adapter à l'enseignement supérieur ?

C'est vrai qu'il y a vite une grande quantité de matière, des travaux à effectuer dans tous les cours... Mais je suis entraînée à gérer mon emploi du temps entre l'école, ma formation et mes cours de danse. Un atout : ma classe ne compte que quinze étudiants, d'âges et de parcours d'études différents. Cela nous permet de partager nos points forts, de nous épauler si c'est nécessaire.

Quel « modèle » de professeur souhaitez-vous être ?

Je voudrais respecter, écouter mes élèves, donner aux plus faibles l'envie de progresser, et les encourager. C'est tellement frustrant pour un jeune en difficulté de ne pas être entendu ! Je voudrais aussi travailler en équipe : les échanges et les travaux en petits groupes, à la haute école, m'y préparent déjà.

Dans l'enseignement des langues modernes, que voulez-vous changer ?

J'éviterai de donner des listes de mots à étudier et je partirai des centres d'intérêt des élèves, par exemple d'applications qu'ils téléchargent... Comme les choses évoluent, j'essaierai de me tenir au courant pour rester proche de ce qui les passionne. Je compte aussi multiplier les échanges, les contacts avec des élèves anglophones et néerlandophones. C'est tellement plus riche !

De nombreux débutants abandonnent après quelques années. Cela vous interpelle ?

J'espère y rester longtemps. Mais je comprends que ce soit difficile de mettre de l'énergie et de la créativité dans ses cours quand ses élèves ne sont pas motivés. De plus, il y a les préparations, les corrections, le travail en équipe... J'envisage de prolonger mes études par un master dans le domaine des langues ou de la communication. Pour avoir une autre corde à mon arc au cas où... ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

L'oral, un objet d'enseignement

Tous les enseignants demandent à leurs élèves de dire un texte ou de réaliser un exposé. Mais leur enseigne-t-on comment faire ? Car l'oral constitue bien un objet d'enseignement en soi. Notre dossier fait état des dernières recherches, avant d'aller vers des pratiques de terrain.



- Un dossier réalisé par **Patrick DELMÉE** et **Monica GLINEUR**

Stéphane Colognesi et Catherine Deschepers sont deux didacticiens du français. Ils ont réalisé un état des lieux de l'enseignement de l'oral dans le fondamental et mènent des recherches sur des pratiques de terrain efficaces.

PROF : Que disent les chercheurs sur l'enseignement du français oral ?

Stéphane Colognesi : Même si elles ne sont pas encore nombreuses, les recherches sont quasi unanimes. Au Québec, en Suisse, en France et en Belgique francophone, la culture de l'écrit domine et les enseignants du fondamental mettent beaucoup d'énergie dans les « lire-écrire » et moins dans les « parler-écouter ».

Ainsi, ils exercent l'oral en tant que médium ou moyen de communication, mais le voient peu comme un objet d'enseignement. Par exemple, les élèves doivent expliquer des phénomènes aux autres ou réaliser des exposés, sans avoir nécessairement appris à le faire. En plus, l'oral implique la gestion des émotions, plus que l'écrit.

Ces constats, nous avons pu les confirmer via un questionnaire auquel 290 enseignants ont répondu spontanément⁽¹⁾. Autre confirmation, la palette d'activités proposées aux élèves se résume souvent à la récitation, l'exposé et le questionnaire de « savoir écouter ». Cette culture de l'écrit est sociétale. Au-delà, plusieurs facteurs expliquent ce déséquilibre. Peu de supports existent pour enseigner l'oral. De plus, il est compliqué à évaluer : il faut une grille d'observation bien détaillée ou revoir l'élève. Cela prend du temps. D'autres difficultés concernent le discours de l'élève. La réécriture est confortable, rassurante. À l'oral, la communication est directe : il existe peu d'occasions de « réoraliser », c'est-à-dire de se réentendre, de voir les aspects à améliorer et de redire.

Aujourd'hui, même si les moyens techniques d'enregistrement et de réécoute y aident, il faut du temps, de l'habitude, de l'entraînement. C'est la clé. Le dispositif *Itinéraires*, construit dans ma thèse, montre l'intérêt de revenir sur une production, écrite ou orale, avec le soutien des pairs et de l'enseignant⁽²⁾.

POUR EN SAVOIR +

Sans être exhaustives, des ressources en ligne complètent ce dossier : www.enseignement.be/prof. Lire aussi « La langue, un patrimoine immatériel à transmettre », en page 38.

Catherine Deschepper : Un autre objet d'inquiétude concerne la question de la trace. Pour une activité à l'oral, quelle évaluation conserver, quelle synthèse produire, quel écrit pour manifester la preuve d'un apprentissage ? L'enseignant veut bien faire. La trace permet de s'autoévaluer ou de laisser à un tiers la possibilité de vérifier que le travail effectué a été bien fait.

Cette prépondérance de la « *preuve écrite* » opère également quand on compare l'oral et l'écrit. L'idée qu'il faut « *parler comme on écrit* » est encore très présente et rendue possible en français par la relative similarité de l'oral et de l'écrit (par opposition, par exemple, aux langues arabes). Or, une prise de parole efficace et correcte s'affranchit justement de l'écrit. Par exemple, les répétitions, les phrases tronquées pour s'assurer de la compréhension de l'interlocuteur, lourdement jugées à l'écrit, peuvent se révéler très efficaces à l'oral.

Par ailleurs, toute une série de paramètres liés à la voix (intonation, volume, débit...) sont difficiles à évaluer de façon objective ou identique pour tous. Nous sommes plus ou moins sensibles à certaines modalités de prise de parole. D'autre part, ces paramètres auront une efficacité variable selon le lieu, le type de discours, l'interlocuteur, l'effet à produire...

S. C. : L'oral a une place dans les programmes, mais peu dans le journal de classe. Il y a là quelque chose à développer en formation initiale pour rassurer les futurs enseignants. Et c'est difficile de spécifier les objets de travail. En dehors du débit, du volume, de l'articulation, du regard, de la possession de l'espace, il y en a beaucoup d'autres : l'attaque, la conclusion, l'usage de verbes, les pauses... Les référentiels québécois, par exemple, sont plus précis que les nôtres.

Comment voir la didactique du parler-écouter ?

S. C. : Dans toutes les disciplines, on utilise la langue orale pour communiquer et apprendre. En outre, l'oral permet d'échanger sur ses pratiques, sur ses stratégies d'apprentissage, et constitue un facteur de métacognition. Mais on peut également consacrer du temps à découvrir comment mieux utiliser cet outil : il doit être considéré aussi comme un objet d'enseignement, à l'instar de l'écrit.

Pour travailler sur cet objet, certains, comme les Québécois, prônent de mêler, dans un même parcours, le parler, l'écouter, le lire, l'écrire : c'est une approche intégrée. Ils partent du principe légitime que l'écrit sert l'oral et l'inverse. D'autres, dans une approche autonome, mettent le zoom sur une compétence spécifique : l'articulation, l'attaque, la conclusion, le regard... et creusent bien en dessous de la surface. Et pas seulement au cours de français. Apprendre comment réaliser un exposé, par exemple, concerne toutes les disciplines.

C. D. : Développer une compétence spécifique passe souvent par les quatre dimensions de la langue. Apprendre, par exemple, à structurer une intervention en organisant son énoncé, c'est nécessaire au lire-écrire et au parler-écouter. Lorsque l'enseignant fait les liens entre les quatre, cela le rassure : « *le temps passé à travailler l'oral servira l'écrit* ». Une de nos récentes recherches portait sur une activité de développement du vocabulaire et de la conjugaison à l'oral à partir d'une lecture d'album ; on a pu très nettement observer l'impact positif de l'apprentissage oral sur l'écrit et vice-versa ⁽³⁾.

De plus, les langues de la maison et de l'école diffèrent...

C. D. : Si le français pratiqué à la maison présente un trop grand écart avec celui de l'école, cela pose problème. Par exemple, rares sont les familles qui utilisent de façon courante les verbes opérateurs tels que « classer, comparer, mettre en ordre, apparier, décrire... ». Ils sont fondamentaux à l'école et impliquent la mise en œuvre d'actions cognitives.



EN RÉSUMÉ

- ✓ Stéphane Colognesi et Catherine Deschepper ont réalisé un **état des lieux de l'apprentissage de l'oral**.
- ✓ On lira ci-contre qu'ils préconisent d'appliquer à l'oral la pédagogie de l'écrit : « **réaliser** » comme on peut « **réécrire** ».
- ✓ À ceux qui objectent qu'évaluer l'oral de chaque élève prend énormément de temps, ils recommandent de **s'appuyer sur l'autoévaluation et sur l'évaluation par les pairs**.
- ✓ Enfin, ils suggèrent d'**être plus explicite**, dans toutes les disciplines, sur les réalités cachées derrière les verbes opérateurs tels que « classer, comparer, expliquer, exposer... »

EN DEUX MOTS

Stéphane Colognesi est docteur en sciences psychologiques et de l'éducation et professeur à l'Université catholique de Louvain.

Avant cela, il a enseigné à l'école primaire pendant plus de dix ans, et a été ensuite psychopédagogue en formation initiale des enseignants du primaire. Ses recherches portent sur l'enseignement/apprentissage de l'écrit et de l'oral au primaire et au secondaire et sur l'accompagnement des pratiques professionnelles des enseignants.



Catherine Deschepper est docteure en langues et littératures romanes et professeure de didactique du français à la Haute école Léonard de Vinci en formation initiale des enseignants du primaire. Ses recherches portent sur la didactique du français au primaire et sur la maîtrise de la langue des étudiants de l'enseignement supérieur.

Or, ces verbes qui décrivent ces pratiques sont souvent considérés en classe comme des évidences. Les opérations auxquelles ils font référence ne sont pas forcément enseignées. En somme, certains élèves, parce qu'ils parlent déjà français, sont peu aidés dans l'adaptation à la langue scolaire. Leurs difficultés sont plus difficiles à diagnostiquer. C'est comme si leur compétence en langue française les empêchait de recevoir le soutien nécessaire, malgré les dispositifs DASPA-FLA. Une réforme de ces dispositifs est mise en place depuis septembre, sera-t-elle suffisante ?

En parallèle, certaines pratiques scolaires de l'écrit sont « non médiatisées », comme la rédaction en primaire ou la dissertation en secondaire. Il s'agit de genres écrits dont les définitions varient et qui n'existent pratiquement pas en dehors de l'école. Les élèves les plus intuitifs ou ceux qui entrent plus facilement dans la culture scolaire parviennent à sentir les attentes de l'enseignant et s'en sortent.

Pour d'autres, c'est beaucoup plus difficile. À l'oral, c'est la même chose.

Quelles pratiques sont efficaces ?

S. C. : Dans un module de formation spécifique à l'oral, on a demandé aux futurs enseignants de dernière année d'expérimenter certaines pratiques comme la réoralisation, l'évaluation entre pairs. Ils pointent certains principes.

La réoralisation est essentielle. Affronter une classe est très déstabilisant.

Il faut avancer par étapes pour oser parler : par deux, par quatre... Et avoir des défis au fur et à mesure des nouvelles prises de parole, pour s'améliorer. Cela permet de s'entraîner et d'assurer un certain confort. Par exemple, écouter ou visionner des supports réels du type de message à produire aide les élèves.

C. D. : Il est important, dans ce cas, de ne pas donner aux élèves que des bons exemples, ou des modèles impossibles à atteindre, sans quoi ils se sentiront vite dépassés. Réaliser une vidéo comme celles du journal télévisé demande des moyens techniques et des ressources que les élèves n'ont pas. On peut rechercher des vidéos amateurs ou celles réalisées par les élèves de l'an passé et observer les erreurs. C'est rassurant.

Nos étudiants montrent aussi que l'observation et l'évaluation fonctionnent mieux dans le groupe si elles sont précédées d'une auto-évaluation par l'élève et de son accord d'être vu par les autres pour s'améliorer. La plupart sont d'accord de se faire évaluer par les autres une fois qu'ils se sont vus eux-mêmes, à l'aide d'une tablette par exemple. L'interaction et les échanges de points de vue amènent une belle amélioration.

Est-elle plus efficace que le feed-back de l'enseignant ?

S. C. : Dans une recherche, on a voulu vérifier le fait que l'évaluation par les pairs amène de l'amélioration. Et effectivement, les avis des pairs amènent de réelles améliorations. L'étude a montré que lorsqu'un élève émet un commentaire vers un autre, il réfléchit à cet élément lors de sa prochaine intervention orale. Il s'interpelle lui-même. C'est d'ailleurs un facteur rassurant pour les enseignants. S'ils doivent assurer, seuls, l'observation et l'évaluation, ils ont difficilement le temps d'être présents pour tous les élèves et pour toutes les étapes de leur travail.

C. D. : Et je ne suis pas persuadée que cela soit efficace. L'interaction orale dans le groupe fait prendre conscience de la subjectivité de toute intervention, de l'importance du paraverbal et de la négociation, dans laquelle je trouve de la liberté en tant qu'orateur.

En maternelle, un enfant passe 50 % de son temps à apprendre à parler et à prendre la parole. Cette proportion diminue au fur et à mesure de sa scolarité. Pourquoi ?

S. C. : Au secondaire, il y a des cours spécifiques de théâtre, d'expression orale, qui tempèrent ce constat.

C. D. : Dans notre état des lieux, certains enseignants disent ne pas devoir faire de l'oral parce que leurs élèves parlent tout le temps. D'autres que l'apprentissage de l'oral se fait à la maison. En primaire, on apprend à lire et à écrire. Cela implique de développer l'orthographe, la grammaire, la conjugaison, le vocabulaire... Cela prend souvent toute la place disponible dans la grille horaire.

Même dans les *Socles de compétences*, la partie consacrée à l'écrit est beaucoup plus détaillée que celle consacrée à l'oral. Le CEB

joue également un rôle. On met le paquet pour le préparer, et il ne comprend pas d'épreuve orale. Ceci dit, envisager une telle épreuve dans un tel contexte serait une mauvaise idée : il serait impossible d'appliquer les principes fondamentaux d'une prise de parole efficace (prise de parole devant les pairs, rétro-alimentation, possibilité de se visionner avant de faire évoluer la prise de parole, construction d'un cadre rassurant...). Et l'oral, on l'apprend toute sa vie.

S. C. : Pour apporter notre pierre à l'édifice, nous avons fondé l'an passé le Groupe collaboratif pour l'Enseignement de l'Oral (GCEO), composé de chercheurs, d'enseignants, de didacticiens, de psychologues, de psychopédagogues. Notre objectif général est de développer des supports d'enseignement de l'oral et des outils d'évaluation pour les praticiens et les chercheurs.

Une conclusion ?

C. D. : À l'oral, comme à l'écrit, il est très important de faire varier les situations d'apprentissage pour apprendre aux élèves à s'adapter aux lieux, au temps, aux interlocuteurs, aux situations de communication. Un locuteur compétent est-il celui qui apprend à produire un énoncé standardisé ou celui qui peut faire varier son intervention en fonction de la situation de communication ?

S. C. : La préoccupation des chercheurs quant à l'oral, c'est aussi celle des inspecteurs et celle de nombreux enseignants de terrain. C'est heureux, parce que les réflexions des uns et des autres vont interagir et en créer d'autres. Nos constats pour le primaire, il est important de les partager avec le plus de collègues possibles mais aussi avec ceux du maternel et du secondaire. La dissémination amènera la contagion. Nous avons bon espoir qu'elle touche les nouveaux référentiels du tronc commun. ●

(1) COLOGNESI S., DESCHEPPER C., « Les pratiques déclarées de l'enseignement de l'oral au primaire : qu'en est-il en Belgique francophone ? », dans *Language and Literacy*, 21(1), 2019, p. 1-18. doi.org/10.20360/langandlit29365

(2) COLOGNESI S., *Faire évoluer la compétence scripturale des élèves*, thèse présentée à l'UCL, 13 juin 2016. www.researchgate.net/publication/290431071_Faire_evoluer_la_competence_scripturale_des_eleves

(3) MONTESINOS-GELET I., *Pleins feux sur les albums*, Montréal, CDFDF, 2018, p. 125-150

Du temps de parole pour les élèves !

Quant à l'enseignement de l'oral, les inspecteurs et les chercheurs partagent le même constat.

La langue de scolarisation, à la fois celle des interactions à l'école et des apprentissages ⁽¹⁾ englobe le français oral. *Comment l'école permet-elle à tous les élèves d'accéder à la langue de scolarisation ?* Voilà le titre d'une étude réalisée en 2017-2018 par le Service général de l'Inspection (enseignement fondamental ordinaire).

S'appuyer sur les élèves

Les observations de classe et les entretiens menés avec chaque enseignant de l'échantillon rejoignent les constats de nombreux chercheurs européens : la majorité des enseignants, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans toutes les disciplines, préparent et animent leurs cours en intégrant peu voire pas d'éléments permettant l'acquisition de la langue de scolarisation.

Ainsi, les auteurs circonscrivent ce qui est important à comprendre, à apprendre et à retenir : les apprentissages scolaires, l'évolution des choix lexicaux et les structures langagières utiles pour argumenter, justifier, décrire, démontrer, expliquer.

L'accent est également mis sur l'importance de l'apprentissage de l'oral tout au long de la scolarité, à articuler à une pédagogie de l'écrit. Et sur l'organisation de discussions permettant la confrontation des points de vue des élèves et la construction collective des stratégies optimales. Le rapport indique que « pour 45 % des classes, la gestion de la classe par l'enseignant représente plus de 40 % des prises de parole. »

Des pistes de solutions ? Revoir les formations initiale et continuee en conséquence, s'emparer des quelques outils disponibles, listés dans le supplément en ligne de ce dossier ⁽²⁾.

Un impact sur le tronc commun

Ce constat des chercheurs et des inspecteurs semble avoir retenu l'attention des auteurs du futur référentiel français du tronc commun. Dans leur introduction, ils écrivent : « Si le développement de l'expression orale constitue un des grands objectifs de l'école, il trouve trop peu de place dans l'enseignement. Parmi les difficultés évoquées, on pourrait retenir la méconnaissance de la distinction entre l'oral et l'écrit ou le fait de considérer la langue écrite comme une simple transposition de l'expression orale. » ●

(1) Définition plus complète dans *Enseigner aux élèves qui ne maîtrisent pas la langue de l'enseignement*, AGERS/SGPSE, 2014. www.enseignement.be/index.php?page=27052

(2) www.enseignement.be/prof



L'évaluation par les pairs

Pour leur mémoire en Sciences de l'éducation, les institutrices Caroline Vassart et Benoît Blondeau ont développé une ingénierie didactique basée sur le dispositif *Itinéraires* de Stéphane Colognesi. Ce dispositif s'appuie sur l'amélioration de productions langagières grâce à l'évaluation par les pairs.

L'objectif était de mesurer et de comprendre l'impact de cette interaction sur le développement des compétences orales des élèves du primaire. L'échantillon était composé de deux classes de 5^e primaire. L'une a négocié en petits groupes les feed-back, l'autre a écrit individuellement les feed-back.

Les données ont été récoltées à partir des pré et post-tests, des enregistrements vidéo, de grilles d'observation et de fiches qui ont permis de faire le point sur les acquis, les améliorations possibles, les objectifs et les stratégies pour les atteindre.

Les résultats quantitatifs indiquent que l'évaluation par les pairs améliore les compétences orales des élèves. L'analyse qualitative, quant à elle, permet de comprendre plus finement les processus mis en place par les élèves lors de cette évaluation.

BLONDEAU B., VASSART C.,
Les interactions entre pairs comme moyen d'évaluation de l'oral, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, UCLouvain, 2018.
hdl.handle.net/2078.1/thesis:17331

« Ma sorcière a des poils au menton... »

En remédiation, dans une P2, l'institutrice Caroline Vassart utilise l'évaluation par les pairs pour améliorer les compétences orales de chaque élève.

Caroline Vassart a réalisé avec Benoît Blondeau un mémoire sur l'impact de l'évaluation par les pairs sur les compétences orales en primaire : « *Le dispositif est basé sur plusieurs productions qui s'améliorent à partir de l'étayage apporté par l'enseignant et grâce à l'évaluation par les pairs. Il est transposable vers l'écrit, vers l'oral, vers d'autres niveaux. Je l'ai utilisé pour des élèves de FLA, de la P1 à la P6, et ici pour des élèves de P2* » (lire ci-contre).

En remédiation, ses élèves de l'École Saint-Jean-Baptiste, à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, réalisent en novembre un parcours sur les sorcières. « *Dans un tableau, chacun a choisi sa sorcière et l'a décrite en quelques mots* », explique-t-elle.

L'étayage

« *Pour étayer leur production, j'ai lancé une séquence sur une structure de description. La classe a lu deux textes et déterminé l'utilisation de plusieurs éléments : la tête, le corps, les jambes, les objets, les vêtements.* » Au cours précédent, certains élèves ont réalisé des phrases, d'autres ont choisi des mots-clés, d'autres encore ont dessiné des éléments, en utilisant la structure de description. Ce 13 novembre, ils complètent leur travail. Puis, ils entament un tour de table pour verbaliser leur résultat. Pour créer le feedback des autres élèves, l'institutrice divise la classe en deux groupes. L'un repère la sorcière en fonction de la description. L'autre vérifie si l'orateur respecte la structure définie. Ensuite, en questionnant les élèves, l'institutrice vérifie, explicitement, s'ils ont bien compris les consignes.

Le feedback

Matteo décrit alors la première sorcière. M^{me} Vassart se tourne vers les autres élèves.

La plupart ont reconnu la sorcière. Mais pour ce qui est du respect de la structure, Ysaline répond : « *Je ne me souviens plus* ». L'institutrice prend alors son smartphone et



Caroline Vassart : « *L'oral s'évapore. D'où le possible recours à l'enregistrement.* »

enregistre Matteo pour vérifier ensuite avec Ysaline s'il a bien respecté la structure. « *L'oral s'évapore*, commente-t-elle. *D'où le possible recours à l'enregistrement.* » Ce travail de feedback permet d'attirer l'attention sur la construction des phrases, sur des substituts aux répétitions ; de pointer la variété du vocabulaire... en déterminant en groupe, pour chacun, les éléments positifs, les éléments à améliorer et les stratégies pour y arriver.

« *Dans les prochains cours, les élèves recevront un stock de mots de vocabulaire, pour compléter les descriptions. Leurs nouvelles productions recevront un nouveau feedback. Cela fonctionne d'autant mieux que lorsqu'un élève formule une remarque à un autre, il en tiendra compte lors de ses propres productions. Puis, les productions finales pourront être réunies dans un livre.* » ●

« À votre journal de classe : présentation orale »

Depuis cinq ans,
l'Athénée Royal Alfred
Verwée, à Schaerbeek,
développe le projet *Visa
pour l'emploi*, avec les
élèves du dernier degré
du qualifiant.



Évaluer, s'autoévaluer,
progresser : bienveillance et
respect sont les maîtres-mots.

Professeur de français dans le secondaire supérieur à l'Athénée Verwée depuis plus de quinze ans, Manuel Wahnon de Oliveira y est aussi coordonnateur du projet *Visa pour l'emploi*, mis en œuvre sous l'impulsion de Wallonie-Bruxelles Enseignement ⁽¹⁾.

« L'objectif est de donner un plus aux élèves dans les deux dernières années du qualifiant, car il est regrettable d'entendre dire que ces jeunes ne sont pas prêts pour le marché de l'emploi, alors qu'ils sont compétents mais qu'on exige d'eux plus que des compétences techniques », explique le professeur.

Le programme vise donc à renforcer les compétences sociales des élèves, dont les compétences verbales, en les accompagnant pendant deux ans, à travers une triple évaluation : par leurs professeurs, par leurs maîtres de stage et par eux-mêmes, via leur autoévaluation.

Sans valeur certificative. « Le but n'est pas de sanctionner, précise M. Wahnon de Oliveira, mais d'aider les élèves à prendre conscience de l'importance de ces compétences sociales dans un cadre professionnel et de les inciter à mieux les exploiter. »

Arrêt sur images

Ce matin-là, M. Wahnon de Oliveira accueille ses élèves de 5^e professionnelle Électricité : « On travaille l'oral depuis septembre, récapitule-t-il. Jusqu'ici, à travers des exercices relativement simples : se présenter, présenter un sujet... Ce sera votre première expérience filmée. Vous avez maintenant atteint un stade suffisant pour porter un regard critique sur vos productions. »

Il leur avait demandé de préparer un écrit sur ce qu'ils proposeraient face à la caméra. « En janvier, vous aurez l'épreuve de qualification. Parler n'est pas le seul problème. D'autres choses entrent en jeu, comme la position ou le regard. Je filmerai vos présentations et on les analysera ensuite ensemble. »

Un élève s'exécute, sous l'œil de la caméra... et de ses condisciples. « Je vais vous parler des aspects budget du monde du football. » Le sujet a été bien préparé et tout y passe : FIFA, sponsoring, salaires, contrats, rachats... Sans regarder la note écrite posée devant lui et captant l'intérêt de l'auditoire. Bravo !

Maitriser son sujet... mais pas seulement

À l'examen des images, on décèle cependant un moment de flottement de la part du jeune orateur. Que s'est-il passé ? Aucun stress au départ car il maîtrisait son sujet. « C'est quand vous avez levé les yeux de la caméra pour me regarder, Monsieur. » Le professeur explique qu'il n'avait aucunement l'intention d'« amener un élément perturbateur... » Mais voilà, que faire quand des éléments perturbateurs arrivent ?

Discussion, puis... appel au suivant ! Les candidats ne se bousculent pas. « Allez-y, vous savez, d'autres avant vous ont réussi l'exercice. » Et M. Wahnon de Oliveira de citer un élève aujourd'hui en 7^e qui, quand il était arrivé en 5^e, ne parlait quasiment pas français. « Oui Monsieur, mais c'est parce que lui est intelligent. » La pirouette fait sourire la classe jusqu'à ce qu'un élève enchaîne, plus sérieusement : « C'est gênant, c'est vrai. Parce que même parler devant la classe, on ne le fait pas souvent. »

Un suivant s'exécute pourtant. Sans trop avoir l'air d'aller au peloton d'exécution... ●

⁽¹⁾ Neuf écoles du réseau participent à ce projet, en lien avec les CPMS.

« Le chef-d'œuvre valorise nos élèves »

Renaud Minguet a lancé avec ses élèves de P6 la pratique du chef-d'œuvre écrit et oral à l'École fondamentale Saint-Nicolas, à Sart-Dames-Avelines.

En P6, à l'École fondamentale Saint-Nicolas, les élèves réalisent un chef-d'œuvre au cours de l'année. Une pratique initiée alors que Renaud Minguet, aujourd'hui directeur, était instituteur.

À des périodes fixes, ils produisent un ensemble de textes en fonction des sujets qu'ils ont choisis. Ils se préparent également à présenter ce travail oralement. Ils sont aidés par leur titulaire, mais aussi par un-e enseignant-e faisant office de marraine ou de parrain.

Le but est de donner du sens aux apprentissages dans toutes les disciplines. Ce dispositif permet aussi de développer les compétences transversales : démarches mentales, manières d'apprendre, attitudes relationnelles.

Une préparation à l'oral

Pour s'exercer à la présentation orale, les élèves réalisent des élocutions depuis la P3, sur le même principe, avec un temps de recherche, d'écriture et de préparation plus court – une semaine en P3. Ils rencontrent leur marraine/parrain une fois par mois en dehors du temps scolaire. « Cela leur permet de réactualiser plusieurs fois leur présentation, de réfléchir à des stratégies pour la rendre plus vivante, explique M. Minguet. De plus, j'organise en classe une séquence sur la création et l'utilisation d'un PowerPoint. »

En P5, ils assistent à au moins une présentation d'un chef-d'œuvre par des élèves de P6. « Et, en tant que titulaire de P6, je fais régulièrement un point individuel avec mes élèves, explique Fabienne Miglionico. J'insiste sur l'importance de l'introduction, du plan, de la conclusion, du sourire, du regard vers le public, du débit, du volume, du détachement par rapport au support écrit. »

Une évaluation valorisante

Ce projet est né il y a vingt ans, à la suite d'une formation à l'Institut supérieur de pédagogie à Namur, sur la pédagogie constructiviste. Le CEB n'existait pas. M. Minguet : « Le chef-d'œuvre servait alors d'épreuve certificative en fin de 6^e. Les élèves démontraient qu'ils savaient lire, compter, calculer, synthétiser, résumer, transformer, exposer, présenter, créer, imaginer, réaliser... Aujourd'hui, le jury donne une évaluation formative, tant à l'écrit qu'à l'oral, et valorise l'élève. »

Le directeur ajoute que cette présentation lui donne une idée correcte de la maîtrise du sujet par l'élève, alors qu'il n'a pas le temps de lire tous les textes. Par ailleurs, elle permet d'étayer les délibérations de son conseil de classe si l'élève n'a pas réussi son CEB.

Ce dispositif évolue. « Depuis deux ans, les élèves travaillent par binômes, précise M^{me} Miglionico. Nous gagnons un peu de temps. » Il s'adapte aux besoins spécifiques des élèves. « Cette année, nous réfléchissons à la présentation d'un élève qui bégaye », ajoute M. Minguet. Conscients de l'ampleur de la tâche, les enseignants et le directeur sont attentifs à rendre cette épreuve plus confortable pour les élèves. Par exemple, le public change, à l'exception du directeur et des titulaires : les élèves de P5 et P6 sont répartis entre les différentes présentations. « Une demi-heure d'attention pour les élèves, c'est assez. » •



Renaud Minguet : « Nous préparons nos élèves au chef-d'œuvre, de façon concertée, de la P3 à la P6 ».

L'oralité est présente dans tout le programme

Viser l'apprentissage de compétences orales dans une approche intégrée : c'est l'option choisie par Jérôme Uylebroeck avec ses élèves des 2^e et 3^e degrés du secondaire.

Vingt élèves de 3^e générale entrent dans la salle polyvalente du Collège Saint-Julien à Ath, ce 5 novembre. « *Je choisis ce local ample quand je veux changer la géographie de la classe en fonction des besoins : débat général, projection, ateliers...* », explique Jérôme Uylebroeck, professeur de français. En mise en bouche, il lance la première séquence du film *Drive* amputée de la fin, que les élèves ont cinq minutes pour imaginer. Vient ensuite un quart d'heure de discussion en groupe autour du scénario le plus probable, en fonction d'indices relevés lors du visionnage : son, image, dialogues...

Ce parcours sur le genre policier, *Ne me racontez pas la fin*, amène les élèves à défendre oralement une opinion face à la classe ; à s'insérer dans une œuvre culturelle pour en comprendre la construction particulière et l'apprécier. Après ce débat, ils réaliseront en groupe une capsule vidéo de promotion en 99" via leur smartphone, liront plusieurs nouvelles et un roman, et rédigeront un commentaire littéraire.

Avant l'examen de Noël, commun aux cent-dix élèves de 3^e, ils recevront un récit policier qu'ils auront le temps de lire et de comprendre. « *Mais surtout*, ajoute l'enseignant, *ils pourront en parler entre eux, dans la cour, sur les réseaux sociaux...* »

La dimension orale de ce parcours porte sur l'argumentation, mais aussi sur l'inscription dans une œuvre et sur la relation d'une expérience culturelle. Et il précède un parcours sur le message publicitaire au cours duquel la classe aborde de façon indirecte certaines dimensions spécifiques de l'oralité : débit, volume, posture, respiration...



Jérôme Uylebroeck : « L'ensemble de mes parcours cherche à découvrir ou approfondir une éducation systématique aux paramètres de la prise de parole. »

« *Entre pairs, ils parlent, tous ; échangent des idées argumentées*, observe l'enseignant. *Je passe dans les groupes pour les relancer et donner un peu de pression avec le chrono. Souvent, je mets un fond sonore, sans parole, inédit, et je tamise la lumière.* »

Un parcours évolutif

Puis, un porte-parole exprime les hypothèses de son groupe. « *Cela reste confortable. Chacun peut se faire compléter par les membres de son groupe* ». Les élèves se confrontent ensuite au scénario de l'auteur et constatent que « *Bon sang, c'était là, sous notre nez* », dans la première image et la bande...

Le déclic

Avant de rejoindre Ath, près de chez lui, M. Uylebroeck a officié à Anderlecht aux Sœurs de Notre-Dame, dans le général et le qualifiant. Une journée pédagogique déclencha une réflexion collective et personnelle sur l'oralité, peu présente dans les cours. « *Mais, le côté chronophage, répétitif des passages devant la classe de tous les élèves ne me convenait pas. Il endormait d'ailleurs toute la classe après cinq minutes.* »

« *J'ai lu, cherché un peu partout, utilisé les essais-erreurs, pour arriver à intégrer l'oralité et la variété dans mes parcours. Mon penchant pour l'improvisation et le théâtre m'a procuré une foule de compétences de bric et de broc. Mais ce n'est pas indispensable. À chacun de puiser dans les compétences dans lesquelles il est le plus à l'aise.* » ●

Des exercices variés, courts, évolutifs

Bernadette Loriers propose à sa 2^e différenciée un parcours autonome sur l'oral et les prépare à monter sur des tréteaux face à un public.

Les 12 élèves de 2^e différenciée du Collège Notre-Dame (site Place Albert), à Dinant l'ont décidé mi-octobre : ils participent au concours de théâtre *Du Trac au Tac*⁽¹⁾. Organisé par ITHAC (Initiatives – Théâtre – Ados – Créations) et les provinces francophones, il s'adresse aux 12-18 ans, sur le thème de la justice, cette année.

Un défi

Bernadette Loriers les a six heures en français : « *La plupart ont des troubles DYS. Ils gesticulent beaucoup* ». Persuadée que leurs troubles peuvent s'améliorer grâce au mouvement et à un apport de reconnaissance, elle les a mis au défi : « *Ce concours, c'est l'occasion de sortir de votre réputation* ». Ainsi, ils ont choisi trois pièces de dix minutes qu'ils présenteront en public en février et en mars.

Mi-novembre, en début d'une séance de deux heures, les élèves s'échauffent, en cercle. Ils bougent bras et jambes, au rythme dicté par l'animatrice. Puis glissent de gauche à droite, en essaim d'abeilles, et elle fait varier le débit et le ton de leurs « BZZZZ ». « *Dans l'exercice suivant, lisez à tour de rôle les phrases de trois ou quatre mots, placardées au mur, en tapant un pied en avant.* » Ces phrases courtes sont facilement déchiffrables et l'exercice dynamise.

Après un moment de préparation, deux acteurs occupent l'espace de jeu pour créer une atmosphère, des personnages, une situation, en silence. La scène se conclut par une réplique : « *Je suis venu te dire que je ne te verrai plus* » et par une réaction silencieuse du comparse. L'atelier se termine par une première lecture devant la classe du *Coiffeur et sa cliente*, où les acteurs révèlent un commerçant affable retenant mal ses pulsions psychopathes.



Le concours donne sens à une compétence du programme : « *Écouter et parler pour s'approprier divers usages de la parole publique* ». « *J'appréhendais de faire de l'oral avec mes élèves, alors que j'aime cela. C'est très énergivore pour moi. Mais cela fonctionne. Je suis en train de le gagner. J'espère que cela les rendra fiers.* »

Une grammaire de la parole

Ce cours, son instinct le fait évoluer en fonction de l'état des élèves. Son principe ? Les mettre à l'aise dans l'expression orale, par de nombreux exercices variés, courts, qui, peu à peu, leur donnent du matériel de mise en scène, mais aussi une sorte de « grammaire de la parole ». Plusieurs de ces exercices s'inspirent de la technesthésie⁽²⁾. « *Cette technique vise à maîtriser ses émotions et ses sensations et aboutit à une meilleure estime de soi*, explique M^{me} Loriers. *Je m'y suis formée. Aujourd'hui, je l'enseigne aussi à des (futurs) enseignants. Cela me donne un équilibre qui rejailit sur mon métier.* » •

⁽¹⁾ <https://www.ithac.be/du-trac-au-tac>

⁽²⁾ Lire notamment à ce sujet BERTHELOT F., LEVÊQUE Cl., *Parler en public avec plaisir*, 2015, InterEditions.

Bernadette Loriers : « *Peu à peu, je donne à mes 2^e différenciée une grammaire de la parole* ».

La Reine à l'oral

Le 14 novembre, à l'Institut du Sacré-Cœur, à Barvaux, la reine Mathilde a participé à un atelier lecture organisé dans le cadre des activités liées au Prix Première Victor⁽¹⁾. Elle a lu à voix haute des extraits de la sélection 2019-2020 du Prix : un facteur d'émulation pour les élèves présents.

Pour la Reine, la lecture à voix haute invite les lecteurs malhabiles à entrer dans le plaisir du texte... et crée un sentiment de partage. Parmi les activités de l'école, les élèves sont notamment invités à lire, eux aussi, à voix haute, des histoires aux enfants du primaire.

⁽¹⁾ <https://www.lefondsvictor.be>
(philippine@lefondsvictor.be ou 0499 / 87 12 59)

Les mots : pour dire, lire et... jouer

A l'École n°7 Arc-en-ciel, à Molenbeek, les compétences en langage oral des élèves de 3^e primaire font l'objet de toutes les attentions. Jusqu'à les approfondir en jeux de scène...

Chaque semaine, les élèves de 3^e primaire de cette école sont partagés en trois « groupes lecture » où ils sont accompagnés, selon leurs besoins, par l'une des institutrices d'une équipe de trois. Karine Chave est professeure en remédiation ; Farah Bellouchi se concentre sur l'assemblage syllabique, les sons complexes et la compréhension ; Elsa Gonzalez Velasco travaille le sens, la rapidité et la fluidité, les intonations.

Le prince des mots tordants

Chacune des institutrices travaille avec les élèves sur un même texte, au même moment. Et avec *La belle lisse poire du prince de Motordu*⁽¹⁾, ils s'en donnent à cœur joie. Quel maladroit, ce prince, pour parler de « repasser son singe » et non « son linge » ou de « tomber salade » plutôt que « malade » ! On corrige donc ses fautes, à voix haute, au tableau et dans les cahiers.

Après la récréation, les enfants enfilent leur manteau pour rejoindre la Maison des cultures et de la cohésion sociale, où les attendent deux comédiennes, Virginie et Soasig, pour l'atelier-théâtre. Il faut d'abord retenir le mot de passe, un sésame par lequel chaque séance s'ouvre et se referme. Celui du jour, pas facile à prononcer, est « Huit petites truites ». « Dis-le plus fort », demande Virginie à une des élèves. « En ouvrant grand la bouche, comme une grenouille », complète Soasig. Bravo, beau volume !

Les jeux se succèdent, dont celui de la trottinette. Chacun à leur tour, les élèves doivent prononcer les mots « Ma trottinette est cassée et... » et continuer en mimant une action que leurs condisciples doivent deviner. « Et j'ai boudé ? » « Râlé ? » Non, le mot à trouver était « ronchonné ». Les synonymes s'enchaînent et s'affinent : se dépêcher ou s'empresser ? Tomber ou trébucher ?

Au moment de quitter leurs professeures de théâtre, les élèves se succèdent pour les saluer d'un tonitruant « Huit petites truites ! »



© FWB - Jean FOUQUET

L'enjeu du jeu

L'école travaille avec le théâtre de longue date. « Durant tout un temps, avec les classes de 5^e et de 6^e primaire. Puis on a pensé plus utile de le faire plus tôt, avec les élèves de 3^e et de 4^e », commente Hafsa Benzouien, qui dirige l'école depuis neuf ans. « Au terme de ces deux années de travail, les progrès sont impressionnants. Certains élèves en sortent même complètement transformés. »

Le projet a été mis en place dans la perspective d'améliorer les compétences en lecture des élèves. Mais, dans cette classe de 3^e, le jeu intervient aussi pour soutenir une multiplicité de compétences de langage. La verbalisation, par exemple, passe par divers rituels, pour désigner ses émotions, échanger de manière constructive pendant les conseils de classe ou encore se corriger avec la « règle du perroquet ». « Au signal de cette règle, traduit M^{me} Gonzalez Velasco, l'élève répète la correction que j'ai apportée à sa phrase pour en enregistrer la bonne formulation. » ●

Joindre le geste à la parole, défi du « jeu de la trottinette ».

⁽¹⁾ Un album Jeunesse de PEF paru en 1980 et réédité en 2018 chez Gallimard Jeunesse).

Aux commandes d'un JT

Depuis septembre 2019, 52 élèves de 5^e et de 6^e primaire de l'École fondamentale de Bléval, attachée à l'Athénée Royal de Nivelles, se sont lancés dans un sacré pari : réaliser une dizaine de journaux télévisés sur le thème du réchauffement climatique.

Encadrés par leurs trois enseignants (Benjamin Delalieux, Carine Bulbo et Anne-Sophie Wiblet), ils ont commencé par faire des recherches sur leur thème de travail.

Leurs JT seront enregistrés à partir de janvier et diffusés sur TV Com, partenaire de l'opération avec l'ASBL ReForm, organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une première expérience d'interview a déjà eu lieu en octobre, lors de la visite de l'exposition sur le climat à Belexpo. Et l'interview a été diffusée sur TV Com le 28 octobre passé, à la plus grande fierté des enfants.

« Nous avons pas mal d'élèves qui présentent des difficultés à l'écrit, commente M^{me} Wiblet. J'ai été surprise de découvrir l'aisance dont ils ont fait montre avec cette expérience orale. C'est très bénéfique parce que cela renforce leur confiance en eux, également vers l'écrit ».

Le projet a reçu l'aide de Culture-Enseignement⁽¹⁾. Une affaire à suivre...

.....

⁽¹⁾ www.culture-enseignement.cfwb.be

Exercer le droit à la parole

Chaque année, des classes de 5^e et de 6^e secondaire d'écoles bruxelloises se rencontrent et se confrontent, ensemble, à l'exercice du débat.

*J*eunes et Politique⁽¹⁾ est un projet mené par la Ligue des Droits Humains depuis plus de dix ans.

Objectifs ? Former, informer et entraîner les jeunes à réfléchir et à débattre autour de diverses thématiques liées à la vie en société.

Méthodes ? Placer des élèves d'écoles bruxelloises en dernier degré du secondaire dans des situations inédites pour défier leurs capacités à argumenter et à convaincre. Avec la complicité étroite de leurs professeurs et de l'équipe de la Ligue et à travers un processus qui aboutit à une rencontre de joutes verbales, sur une scène de théâtre⁽²⁾, devant un public et un jury.

Le succès du projet tient beaucoup à sa formule en « ateliers » : des élèves provenant de toutes les écoles participantes y sont amenés à travailler ensemble, en sous-groupes, durant les quatre journées qui forment le programme. Depuis leurs premiers pas jusqu'au moment de la confrontation finale avec les « jouteurs » des autres équipes.

Olivier Boutry, coordinateur du projet à la Ligue, ne cesse de le constater : avec ce dispositif, « très rapidement, on ne sait plus quel élève provient de quelle école, c'est l'esprit d'équipe qui domine ».

Le jeu des présentations

Une des sessions 2019 des joutes verbales s'est déroulée en novembre dernier, avec 103 participants provenant de trois écoles – l'Athénée Léon Lepage et le Lycée Émile Jacqmain, situés à Bruxelles, et l'Institut Notre-Dame, à Anderlecht. PROF a assisté

à la première journée de travail d'un des six ateliers.

Comme il fallait s'y attendre, les quinze élèves de celui-ci sont assis à côté de leurs condisciples d'école. Ça commence à basculer quand la meneuse de jeu, Nathalie Schouters, professeure de français à l'Athénée Léon

Lepage, les invite à former des duos d'élèves d'écoles différentes pour se présenter l'un à l'autre.

Un peu plus tard, ils auront à présenter leur nouvelle connaissance à l'ensemble du groupe. Les prénoms des uns et des autres sont maintenant connus et les sièges ne sont plus occupés comme au départ.

Quant aux tables, elles seront rapidement repoussées contre les murs pour faire place à la première joute.

D'accord, pas d'accord

« Il faut fermer les zoos ! » Pour ou contre ? D'un côté, le groupe des contre : « Les zoos ont un rôle dans la connaissance scientifique ». De l'autre, celui des pour : « On peut acquérir cette connaissance autrement ». Suivra un plus complexe « Les mariages mixtes, source d'épanouissement ? »

La professeure avait prévenu les élèves que, s'ils changeaient d'avis au fil des échanges, ils pouvaient rejoindre le groupe adverse. Cela ne s'est pas passé cette fois-là. C'est au cours de plusieurs exercices de joutes que les élèves découvrent ce que la Ligue entend par « débats mouvants ». ●

⁽¹⁾ <http://www.liguedh.be/jeunes-et-politique>

⁽²⁾ Au théâtre des Riches-Clares, partenaire du projet.

Ma parole (d'enseignant-e) !

Didacticienne du français à l'ULB, Marie-Christine Pollet mise sur les pratiques réflexives des enseignants et futurs enseignants pour développer les compétences orales des élèves.

Le message de Marie-Christine Pollet à ses étudiants met en avant les spécificités des didactiques de l'écrit et de l'oral ainsi que leurs points communs.

PROF : Comment les didactiques de l'oral et de l'écrit se comparent-elles ?

Marie-Christine Pollet : Elles reposent sur les mêmes principes. Même si ceux-ci, appliqués à l'oral, posent des questions particulières. En effet, d'une part, on tend à considérer que l'oral va de soi, puisqu'on parle tout le temps (ce qui est moins vrai de l'écrit), et d'autre part la didactique de l'oral demeure



moins investie que celle de l'écrit. Cela tient sans doute au caractère multiforme de l'objet oral. À l'oral, il faut travailler sur la gestion des émotions, sur le comportement extravertal, sur l'estime de soi (*Suis-je légitime pour prendre la parole ?*). Mais aussi sur la maîtrise du lexique, de la syntaxe, de la cohérence textuelle, de la compréhension du contexte, etc. À quoi s'ajoute la question de l'évaluation. C'est donc énorme.

Mais, malgré tout cela, il est possible et hautement recommandable de travailler avec les élèves sur une multiplicité de genres, de compétences, d'habiletés, à l'oral comme à l'écrit.

Exercer la parole, n'est-ce pas difficile pour les professeurs aussi ?

On mène cette réflexion avec les étudiants, dans le cadre des cours de didactique et

de pratiques réflexives. Quelles difficultés rencontrent-ils, pour endosser le rôle de professeur ?

Les plus souvent citées sont la discipline et la manière de s'imposer, par la pratique et par la parole. Dès le moment où les étudiants enclenchent une réflexion dans ce sens, je n'ai plus qu'à les accompagner dans leur démarche, puisqu'ils ont déjà ouvert des pistes de solutions par eux-mêmes.

L'enseignement explicite est-il applicable à l'oral ?

Oui, et encore une fois, de la même manière qu'à l'écrit. À « explicite », j'ajouterais les adjectifs « raisonné » et « progressif ».

Pour que ce soit clair pour l'élève, ce doit l'être pour le professeur. En amont, l'enseignant doit donc élaborer une didactique du genre oral qu'il veut enseigner ou de la compétence ou des comportements (comme le « savoir écouter ») qu'il veut développer.

Il arrive régulièrement que des étudiants m'interpellent, par exemple, pour préparer une séquence sur le débat : quelle est la tâche finale et quel sera le dispositif pour y arriver ? Le débat doit être organisé sur un thème précis et les élèves préparés pour pouvoir intervenir, mais bien d'autres questions se posent, comme : Qu'est-ce qu'un débat ? Va-t-on en montrer des exemples aux élèves pour les leur faire analyser ?... Toutes choses ne pouvant par ailleurs pas se faire de la même façon dans toutes les classes ni à n'importe quel âge.

Par rapport au débat, la réoralisation est-elle un bon exercice ?

Oui, comme la reformulation ou tout autre travail oral permettant aux élèves d'apprendre à se « décentrer ». •

L'oral, pratiqué en classe

L'enjeu est double pour les enseignants : gérer leur propre parole et distribuer celle des élèves.

Mon langage oral ?

« Il n'est pas parfait, concède Julien Uylebroek (Collège Saint-Julien, Ath, lire en page 23). Mais l'oralité n'est pas parfaite. Aujourd'hui, j'en joue. Par exemple, pour lancer un parcours sur l'exposé, j'offre à la classe une contre-performance : textes du PowerPoint en petite police, bredouillage... »

Deux incontournables

« Maitriser son sujet et rester dans la bienveillance et le respect », résume Caroline Vassart (École Saint-Jean-Baptiste, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, lire en page 20).

Marquer le tempo

« L'enseignant doit respirer, utiliser le silence et le regard appuyé. Pour retrouver le calme dans la classe ou pour distribuer la parole », souligne Bernadette Loriers (Collège Notre-Dame, Dinant, lire en page 24).

Maintenir leur attention

« Pour veiller à ce que tous les enfants lisent le texte en même temps, dès que je cite le nom d'un enfant, même au milieu d'une phrase, il doit reprendre la lecture exactement où le précédent s'est arrêté. », explique l'institutrice Elsa Gonzalez Velasco (École n°7 « Arc-en-ciel », Molenbeek, lire en page 25).

La bienveillance s'apprend en classe

Le projet Bienveillance à l'école réunit les élèves dans des cercles de parole. L'objectif : développer l'intelligence émotionnelle pour améliorer le climat scolaire.

Hussein accroche à la clenche extérieure de la porte un panneau « Cercle de parole. NE PAS DÉRANGER ». Dans cette classe de 4^e primaire de l'École Congrès-Daschbeck, à Bruxelles, la séance hebdomadaire peut débiter.

Ce jeudi de juin, c'est Shanel qui « mène la danse ». Elle demande à un autre élève de rappeler les règles : « Je parle de moi et en

Et le cercle s'achève par des appréciations. « On apprend des choses qu'on ne savait pas sur les autres, réagit un enfant. Sa voisine ajoute que « Shanel s'est bien débrouillée et, cette fois, presque tous les élèves ont parlé ». Et M^{me} Dath de commenter : « Vous avez progressé dans les échanges, dans l'écoute ; je suis très fière de vous. »

L'enseignante le confirme : « C'est bénéfique de prendre le temps d'aborder des choses personnelles avec les enfants. Je les découvre sous d'autres angles. Au début, c'est difficile, mais au fil des séances, les (bonnes) habitudes s'installent. Le secret partagé améliore la cohésion du groupe et globalement, j'ai vu le climat de classe, propice aux apprentissages, s'améliorer. »



En cercle, élèves et enseignants déposent la parole, le ressenti sur un thème donné

je » ; « j'écoute les autres sans juger et sans les interrompre » ; « ce qui se dit ici reste ici » ; « je suis libre de parler et de me taire ».

Sur le thème proposé – une activité que j'aime faire –, les vingt-quatre enfants s'exprimeront, comme leur institutrice, Aurélie Dath, et Julie Van Cauwenberge, professeure de remédiation. L'un parle de trampoline. D'autres de danse, de bricolage, de course à vélo, de soirée pyjama... avec moult détails, parfois.

M^{me} Van Cauwenberge confie qu'elle prend plaisir à monter des meubles en suivant scrupuleusement un mode d'emploi. Shanel invite ensuite chaque enfant à se souvenir de ce que les autres ont exprimé et à établir des relations entre les différents témoignages.

Développer l'empathie

« À la suite de bons échos recueillis dans une école engagée dans ce projet Bienveillance à l'école (BALE), j'ai proposé à ses responsables de le présenter aux treize enseignants et aux auxiliaires d'éducation, explique Nicolas Joostens, directeur de l'école. Ceux-ci ont adhéré au projet et s'y sont formés durant deux journées à la fin du mois d'août 2018, puis durant plusieurs mercredis après-midi. »

Lors de cette formation, très pratique, les membres de l'équipe éducative ont vécu les cercles de parole « de l'intérieur », abordant successivement trois compétences sociales : la conscience de soi, l'estime de soi et les interactions sociales à travers des thèmes variés (je suis fier de moi quand..., j'ai un pouvoir

unique, un jour, j'ai menti...). « *Beaucoup l'ont exprimé : cela a fait progresser l'esprit d'équipe et les liens de travail dans l'école !* »

Un accompagnement rapproché

M. Joostens voit dans le projet BALE plusieurs atouts : la formation préalable de l'équipe mais aussi un accompagnement rapproché de chaque enseignant durant deux ans. Dans une lettre, chacun s'engage à organiser des cercles et à en respecter la philosophie.

Après chaque cercle de parole, il remplit une fiche de séance où il consigne ses observations, son analyse, mais aussi, éventuellement, les difficultés rencontrées, les questions... Des membres de l'équipe de formation, répondent, ajustent, orientent, construisent des scénarios et développements adaptés aux situations particulières. Ils se rendent aussi régulièrement dans les classes lors des cercles. Dans l'école, un enseignant référent a même été choisi pour assurer la communication avec les formateurs.

« *Organiser ces cercles de parole ne règle évidemment pas tous les problèmes, mais c'est un outil intéressant pour travailler le bien-être à l'école. Développer l'empathie chez les enfants, leur apprendre à s'exprimer sans jugement nous a paru un bon préalable pour asseoir d'autres projets plus collectifs, poursuit le directeur. Cette année, les cercles ont déjà débouché sur Ensemble à table, un projet commun centré sur l'alimentation – un sujet susceptible de diviser les enfants.* » Et d'ajouter : « *Ce projet BALE et l'esprit d'équipe qu'il a suscité ont été un bon prélude au plan de pilotage de l'école auquel nous attelons depuis la rentrée.* » •

Catherine MOREAU

Convoquer l'émotion

Le projet pilote BALE a été construit par l'ASBL Bienveillance à l'école. Rencontre avec son fondateur, Claude De Lathouwer, médecin et ancien directeur d'une institution hospitalière

PROF : quelle est l'origine du projet ?

Claude De Lathouwer : BALE est né en 2015 du constat que notre société voit grandir la discrimination, la violence et les préjugés. La plupart des enseignants interrogés voient les difficultés de vivre ensemble comme une source de problèmes dans l'école. Ils estiment que l'école est le terrain privilégié pour agir efficacement mais qu'ils sont peu armés pour affronter ces problèmes. BALE veut prévenir ces difficultés par l'éducation, dès l'école maternelle et jusqu'à la fin du secondaire. L'objectif : former solidement les équipes pédagogiques et les accompagner dans la durée (deux ans) pour assurer leur autonomie et la pérennité du projet ⁽¹⁾.

En quoi consiste le programme ?

Nous pensons qu'avant de faire appel aux facultés cognitives, il faut convoquer l'émotion. La méthode repose sur la pratique des cercles de paroles et la stricte observance de règles. Au fil des séances et des thèmes traités, les enfants apprennent à se sentir, à se connaître, à s'estimer et, dans le même mouvement, à ressentir, découvrir, connaître et reconnaître l'autre dans sa similarité et sa diversité. Le projet rencontre quatre des cinq objectifs du Pacte pour un Enseignement d'excellence : renforcer le plaisir d'apprendre, développer le travail collaboratif, réduire le décrochage et favoriser la mixité sociale et l'inclusion, développer le bien-être et la qualité de vie à l'école. Et l'amélioration du climat scolaire est un thème souvent cité par les équipes pédagogiques dans le cadre du plan de pilotage.

Que demandez-vous aux directions et aux enseignants ?

Jusqu'à présent, nous demandions que les écoles souscrivent au programme complet (formation et accompagnement) et que la totalité ou une large majorité de l'équipe y adhère. Ce sont des engagements importants. Aussi, depuis peu, nous proposons des formations de quatre jours, sur le modèle des formations en cours de carrière. Elles figurent ou figureront dans les catalogues des différents réseaux.

Combien d'écoles bienveillantes ?

Ce cercle de parole, nous l'avons testé en 2016 à l'École Émile Bockstael. Puis d'autres se sont ajoutées : les écoles des Pagodes, Tivoli, de Hembeek, du Canal, Congrès-Daschbeck, Steyls, Léon Lepage. Depuis la rentrée, plus de 15 écoles, près de 200 enseignants et quelque 5 000 enfants sont impliqués dans le projet. De nouveaux groupes ont été créés dans des écoles primaires et secondaires (à l'Institut Frans Fischer, par exemple).

Le projet existe depuis quatre ans. Avez-vous des retours ?

En 2016-2017, dans le cadre du projet pilote, nous avons réalisé des enquêtes en début et en fin d'année scolaire et comparé les résultats entre groupes d'enfants participants et non participants. Les enseignants ont observé une amélioration des relations des élèves entre eux ; davantage d'entraide et de respect ; une nette baisse des préjugés, du harcèlement et de la violence. Actuellement, cinq étudiants de master en psychologie et sciences de l'éducation de l'UCL consacrent leur mémoire aux effets du projet.

Des projets ?

Nous développons divers modules sur la base de contextes locaux, généralement transposables à de nombreuses écoles. Si nous sommes essentiellement déployés en région bruxelloise, nous avons l'intention d'essayer dans les provinces. •

⁽¹⁾ www.bienveillance-ecole.be/bale

Évolution du nombre d'étudiants et de diplômés des sections pédagogiques

En dix ans, on note une évolution à la hausse du nombre d'étudiants inscrits dans les sections pédagogiques des hautes écoles. C'est moins évident pour les diplômés.

Deux indicateurs de l'enseignement 2019 ⁽¹⁾ s'intéressent à l'évolution du nombre d'étudiants inscrits dans les filières pédagogiques des hautes écoles (bacheliers préscolaire, primaire et agrégé de l'enseignement secondaire inférieur), alors que la réforme de la formation initiale des enseignants, prévue pour la rentrée académique 2020, fera passer la formation à quatre ans.

Entre 2008-2009 et 2017-2018, le nombre total d'étudiants a diminué de 2,1 % en bachelier préscolaire (3 006 inscrits en 2017-2018). Il a par contre progressé de 13,8 % en bachelier primaire (5 750) et de 21,6 % en bachelier AESI (6 880).

Si l'on ne considère que les étudiants entrés en 2017-2018 pour la première fois en 1^{re} Bac des sections pédagogiques, la diminution, sur dix ans, est de 4,1 % en section préscolaire. À contrario, l'augmentation est de 8,4 % pour la section primaire (2 242 entrants en 2017-2018) et de 15,9 % dans les sections AESI (2 794).

Pour les premières inscriptions en bachelier AESI, les évolutions sont cependant

très contrastées selon l'orientation choisie: +40,6 % en « économie familiale et sociale », +31,3 % en « éducation physique » mais -46,3 % en « sciences économique et sciences économiques appliquées » et -71,5 % en « français morale » (diminution qui s'est accélérée avec l'apparition de l'orientation français et éducation à la philosophie et à la citoyenneté).

Ce premier focus sur les entrées s'accompagne d'un indicateur relatif à la sortie des sections pédagogiques des hautes écoles, c'est-à-dire à l'évolution des diplômés, entre 2008-2009 et 2016-2017. Et ce nombre a fortement diminué pour le bachelier préscolaire (-17,7 %) et s'est aussi tassé pour le bachelier primaire (-3,7 %).

Quant au nombre de diplômés AESI, il a augmenté de 5,8 %, mais les variations sont également très différentes d'une orientation à l'autre. •

D.C.

⁽¹⁾ www.enseignement.be/indicateursenseignement

59,5 %

des diplômés AESI en 2016-2017 sont des femmes.

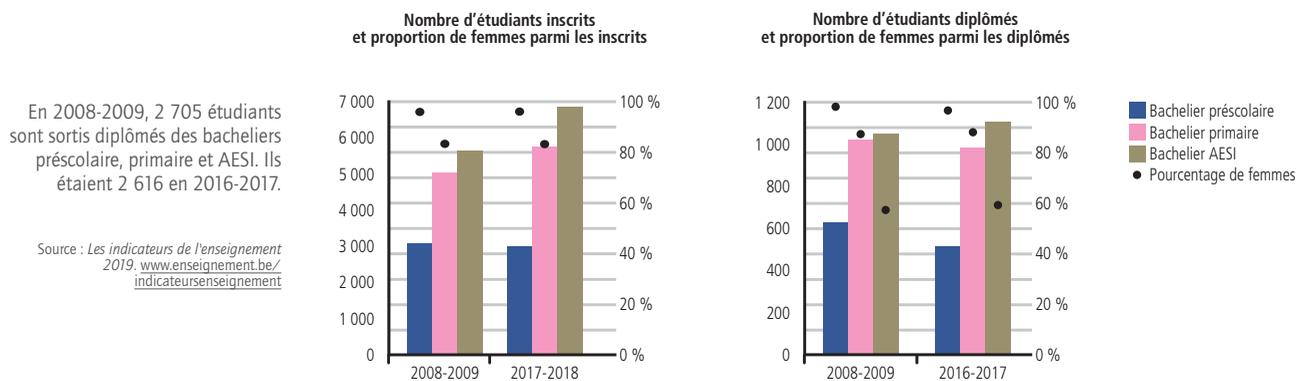
169

étudiants ont obtenu le diplôme AESI « français et français langue étrangère » en 2016-2017, soit 48,1 % de plus qu'en 2008-2009. Mais 1 seul en électromécanique, contre 12 en 2008-2009.

1 194

étudiants sont rentrés, en 2017-2018, pour la 1^{re} fois en bachelier préscolaire, dont 95,9 % de femmes.

Sections pédagogiques : nombre d'étudiants et de diplômés



School-IT, une mallette numérique

Dans le projet School-IT, l'UNamur a développé une « mallette numérique ». On y trouve des micro-ordinateurs et des leçons clé-sur-porte pour initier en particulier les 12-14 ans à l'informatique.

Comment initier à la programmation dans le cours d'éducation par la technologie (EPT) ? Il y a 4 ans, Damien Schmit a reçu une réponse pour ses 2^{es} secondaires de l'Institut Saint-Louis, à Namur. Dans le cadre du projet School-IT ⁽¹⁾, l'UNamur lui a prêté un micro:bit par élève – un micro-ordinateur de poche programmable – et le matériel annexe : câbles micro USB, batteries, buzzers, pinces croco.



Damien Schmit (à droite) et un collègue ouvrent un kit micro:bit.

Le principe de l'ordinateur

« Le micro:bit a tout pour faire comprendre le principe de l'ordinateur, explique-t-il : des entrées pour insérer des informations, des sorties pour permettre des actions et un processeur pour faire les liens ». Via un portable mis à sa disposition par l'école, chaque élève a programmé, grâce au logiciel MakeCode, « conçu comme un ensemble de legos à assembler sur le principe de la condition qui permet une conséquence. Ceux qui veulent aller plus loin utilisent Python editor. » ⁽²⁾

En dix heures, les élèves réalisent une boîte pour conserver leurs GSM en classe. Différents capteurs de luminosité et de mouvement

commandés par le micro:bit déclenchent une alarme qui empêche leur utilisation ou leur vol. « Lorsqu'ils ont terminé l'exercice, ils sont capables d'une grande variété de productions, du jeu pierre-papier-ciseaux à la voiture téléguidée, quelques fois avec des kits supplémentaires. »

« Peu formé à programmer, sans pratique, je débutais à Saint-Louis, explique ce bachelier en sciences. Ce prêt et un accompagnement m'ont permis de franchir le pas ». En six heures, Julie Henry, chercheuse et assistante à la faculté d'informatique, et ses collaborateurs l'ont initié avec d'autres et ont préparé une séquence. Ensuite, il a « pianoté » durant plusieurs soirées et weekends.

Dans plusieurs cours

Tout ce matériel ⁽³⁾ peut s'utiliser de la 1^{re} à la 6^e en EPT, mais aussi en informatique, en laboratoire ou en activité scientifique. « Il est utilisé aussi dans l'enseignement supérieur ». De plus, « le site School-IT dispose de fiches qui présentent des leçons pour l'utiliser ».

Les pré-tests et post-tests effectués dans la phase pilote du projet ont révélé que les filles étaient moins attirées par la programmation. Mais, selon M. Schmit, « le paradoxe est qu'elles y arrivent souvent mieux grâce à une plus grande méticulosité ».

Un projet ? « Les élèves utilisent plus le GSM que l'ordinateur. Nous cherchons un moyen de programmer un micro :bit via ce support. » ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <https://school-it.info.unamur.be> permet d'avoir du matériel en prêt et des fiches pédagogiques pour l'utiliser.

⁽²⁾ Disponibles en ligne sur <https://microbit.org>, qui dispose de tutoriels et de fiches pédagogiques.

⁽³⁾ Un micro:bit coûte +/- 20 euros.

Plume

Plume est un outil pédagogique en ligne qui incite à écrire et à faire preuve de créativité. Il propose de chouettes histoires à compléter adaptées aux enfants du fondamental.

www.plume-app.co

Duck Duck Go

Ce moteur de recherche bloque les traqueurs publicitaires et garde votre historique de recherche privé.

duckduckgo.com

Analyse

Cette carte mentale permet d'analyser le résultat d'une recherche en ligne.

www.mindmeister.com/fr/1262175307/recherchedocumentaire-valuer-un-rsultat?

1917

dans les cantons de l'Est

Un site permet aux élèves de répondre à la question « Et si j'étais né en 1917 dans les Cantons de l'Est ? » Il traverse l'histoire de cette région à travers cartes, documents, vidéos, témoignages.

www.degroudeforce.be

Hey, that's me

Sous ce nom se cache un test de profil lancé par les fédérations industrielles Agoria (technologies) et Essenscia (chimie et pharmacie). Objectif : aider les jeunes dans leur choix d'études techniques ou supérieures. heythatsme.be/fr

Du neuf sur e-classe.be

L'émission quotidienne des Niouzz de la RTBF est reprise dès le lendemain de sa diffusion à l'antenne. Une deuxième vague de ressources choisies par les consortiums est en ligne. Et le site reprend un reportage sur la présence de l'équipe d'e-classe à Ludovia#BE d'une part, au salon EDUC Days d'autre part.

Eugène Ernst :

« Avec la logique de compétition, on fait fausse route »

Eugène Ernst a quitté fin aout sa charge de Secrétaire général de la CSC-Enseignement. Il revient sur sa carrière.



Enseignant et syndicaliste, aujourd'hui pensionné, Eugène Ernst a entamé sa carrière à l'époque de la réforme du rénové et l'a terminée avec les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

PROF : Quelles ont été vos premières expériences d'enseignant ?

Eugène Ernst : J'ai commencé à enseigner en 1977 dans un établissement qui avait choisi d'anticiper la réforme du rénové. J'ai connu une deuxième fois les débuts du rénové, au moment de sa généralisation en 1979, à Malmedy, dans l'école où j'ai poursuivi toute ma carrière d'enseignant.

Les pouvoirs publics nous ont rapidement fait comprendre que cette généralisation ne serait pas payable. Mon premier horaire complet, comme régent, était de 21 heures semaine, avec une heure de conseil de classe, une de travail en équipe et une de titulariat. En 1984, après les décisions de Val Duchesse et la suppression de 6 000 postes du secondaire, les régents sont passés, en prestations devant élèves, de 18 ou 19 heures à 21 ou 22 heures.

Il y avait donc déjà des heures pour le travail collaboratif ?

On l'appelait travail en équipe mais c'était à peu près le même principe. Dans le Pacte, d'une certaine manière, on a fait revivre des aspects du rénové.

Au 1^{er} degré, tous les élèves avaient du latin et de l'éducation artistique, en demi-groupes, pour leur permettre de s'initier aux matières et de découvrir des univers qu'ils connaissaient moins. Je travaillais dans une école technique, les ateliers aussi étaient organisés en demi-groupes. Les élèves avaient la possibilité de voir ce qu'ils appréciaient, pour faire un choix positif.

La polyvalence des apprentissages dans le tronc commun, c'est aussi une voie choisie par le Pacte...

Avec, forcément, un contexte différent. Ce qui est positif dans le Pacte et n'avait pas été pensé dans le rénové, c'est l'approche en amont, dès le maternel. Parce qu'investir dans le maternel, c'est probablement apporter des réponses aux difficultés d'un certain nombre d'élèves. Et permettre à des élèves de ne pas être blessés par l'école au point où certains le sont après un parcours dans l'enseignement primaire parfois très difficile.

Il est là le grand défi ! Je me souviens avoir eu, en 1^{er} rénové, des gosses qui étaient déjà blessés par l'école. Après, ce n'est pas évident de les réconcilier avec elle. S'il y a une chose à laquelle il faut être attentif, en plus du travail collaboratif des enseignants, c'est à faire exister l'esprit collaboratif au sein de la classe.

Vous en étiez conscient, quand vous étiez jeune enseignant ?

Non, on n'était pas assez formés à ça. Et avec le développement des pédagogies centrées sur les individus, il faut quand même dire qu'on a vu se développer un système de type compétitif. On est d'ailleurs tout le temps en compétition maintenant. Pourtant, quand on écoute les enseignants du maternel, l'envie d'apprendre, elle existe, chez presque tous les enfants. Comment se fait-il qu'à un moment,

elle s'estompe ? À l'école maternelle, on ne sait pas qui sont les premiers de classe, qui sont les derniers, et on ne remet pas de bulletin, que je sache...

Pas mal d'analyses montrent que quand un élève aide un plus faible, il développe aussi ses propres apprentissages. Si on pratiquait davantage les collaborations entre membres des équipes pédagogiques et entre les élèves, on progresserait.

L'allongement de la formation des enseignants, c'est un moyen d'y arriver ?

Et de répondre aux problèmes de pénurie ?

Le problème de la pénurie d'enseignants est devenu mondial. Les rares pays moins touchés sont ceux qui ont un haut niveau de formation. Les compétences exigées d'un enseignant aujourd'hui sont bien plus élevées qu'il y a 20 ou 30 ans, quand un enseignant possédant bien sa discipline et ayant une certaine autorité « naturelle » s'en sortait. Ce n'est plus le cas. Et ce n'est pas l'assouplissement des titres et fonctions qui résoudra la pénurie. Ce qu'il faut, c'est valoriser le métier et redonner l'envie aux jeunes de l'exercer, en tant que vrai choix de carrière, reconnu par leurs pairs et par la société.

L'accueil des jeunes enseignants, c'est important ?

Pour un enseignant engagé dans sa première année, il y a un accueil, mais peu pour ceux qui font des intérim. Quand un directeur passe 40 coups de fil un dimanche soir pour finir par trouver quelqu'un qui prendra la classe lundi, il a en quelque sorte accompli sa mission, alors que c'est là que les choses commencent. Des institutrices ont été jusqu'à 15 intérim sur une année... On a amélioré les choses dans le sens où les jeunes engagés pour l'année ne pourront pas voir leur emploi remis en cause avant le 30 juin. Une autre idée avait été de créer des pools pour répondre aux besoins d'intérim, mais les réseaux se sont montrés peu preneurs. Avec des arguments juridiques mais sans doute aussi parce que les directeurs s'estiment les seuls à même de constituer leur équipe...

Mais le Pacte met aussi en évidence le rôle des directeurs...

Je reconnais que les directeurs sont des responsables importants dans leur école, mais

ils ne sont pas non plus des responsables de PME... Les écoles représentent, ensemble, une mission de service public d'enseignement. À l'intérieur de cela, il y a une multitude de services qui sont les écoles mais elles doivent collaborer – on revient au collaboratif.

Je prends souvent cet exemple qui est arrivé dans une petite ville. Deux écoles, une libre et un athénée, ont voulu créer une 7^e professionnelle aide-soignant-e. Résultat, aucune des deux n'a eu assez d'élèves pour l'organiser. C'est pourquoi j'espère qu'on n'oubliera pas le niveau « méso » dans le modèle de gouvernance du Pacte, qui est à trois niveaux : il y a le pouvoir régulateur qui fixe les objectifs pour l'ensemble du système scolaire ; les écoles qui doivent dire comment elles vont rencontrer les objectifs ; et le niveau intermédiaire, confié aux Directeurs de zone et aux Délégués au contrat d'objectif, où se réfléchit l'offre d'enseignement par zone. Quelle offre propose-t-on sur un territoire et comment veille-t-on à informer les parents sur l'ensemble de cette offre ? Ça m'irrite très, très fort de voir le temps et l'argent que les écoles peuvent passer à faire leur publicité...

Quels sont, selon vous, les éléments les plus importants du Pacte ?

Le Pacte est un compromis mais il a plusieurs mérites. Un : le fait d'avoir été pensé sur un temps long. J'ai été soulagé de voir que le phasage n'avait pas été remis en cause par le nouveau gouvernement, même si j'espère que l'esprit de la dernière année du tronc commun ne sera pas galvaudé. Deux : les investissements précèdent toujours les effets-retours attendus. Un dernier exemple a été la formation des enseignants du maternel au nouveau référentiel. Et trois : l'existence d'une feuille de route qui engage les parties au Pacte pour 15 ans.

Ce à quoi il faudra rapidement être attentifs, c'est à apporter des réponses à ceux qui sont inquiets, les professeurs du secondaire et du spécialisé. Des réponses positives peuvent être apportées, par exemple avec des tailles de classe pas trop élevées, ce qui serait au bénéfice tant des professeurs que des élèves. ●

Propos recueillis par
Monica GLINEUR

EN DEUX MOTS

Régent en mathématiques, Eugène Ernst a enseigné pendant 30 ans, principalement à l'Institut Notre-Dame, à Malmédy, où il a été délégué syndical durant 25 ans.

En 2007, il devient permanent CSC-Enseignement Liège - Verviers. Il a été Secrétaire général de la CSC-Enseignement de 2010 jusqu'au 1^{er} septembre dernier.

Retraité, ce Stavelotain pourra consacrer davantage de temps à sa famille et à des activités locales, notamment à un groupe faisant partie du carnaval du Laetare de sa ville, appelé les « Grosses Tièsses ».

Les Cercles d'excellence

Cette rubrique donne la parole à un expert sur un sujet qu'il juge important dans le contexte actuel. Elle s'ouvre dans ce numéro à Prescillia Beaurieux, qui a réalisé l'an passé son travail de fin d'études sur un dispositif de collaboration entre élèves : les Cercles d'excellence ⁽¹⁾.

Les Cercles d'excellence sont un moyen de contribuer à remédier aux écarts de performance entre élèves. Cette problématique n'est pas toujours évidente à comprendre par les élèves ou les adultes. Malheureusement, l'accès à l'école pour tous n'équivaut pas à la réussite pour tous. Nous ne démarrons pas tous avec les mêmes aptitudes. Des écarts de performances se creusent. Avec d'autres conséquences néfastes, telles que des clivages entre élèves plus et moins compétents, la perte de l'estime de soi, la domination de la compétition sur la coopération... Il est important de mettre tout en œuvre pour réduire grandement ces écarts entre élèves, en veillant à élever chacun.

Mes orientations pédagogiques

Les théories de Sylvain Connac m'ont aidée à construire un dispositif mettant l'accent sur la coopération et la gestion des travaux de groupe. Elles m'ont également permis de percevoir les bénéfices d'une dynamique de classe où la coopération prend le dessus sur la compétition. Les raisonnements de Meirieu relatifs à l'organisation des travaux de groupe, « La dérive économique » par exemple, complètent ceux de Connac, de même que les théories de Viau sur la dynamique motivationnelle.

L'excellence est ici vue comme celle du Pacte d'Excellence, qui vise à favoriser la réussite et le niveau des élèves par des pratiques de différenciation et pas uniquement de remédiation. Elle s'oppose à l'élitisme et recherche le progrès de tous les élèves.

En effet, les Cercles d'excellence sont des groupes composés d'élèves de niveaux différents, dans lesquels règne un esprit d'équipe et de solidarité où chacun se soucie de sa réussite et de celle de l'autre, y compris pour l'évaluation sommative. Les « Cercles » sont eux liés aux cercles de lecture auxquels j'ai

participé à la Haute École Henallux, à Malonne. On y retrouve des principes communs.

Les étapes du dispositif

Pour entrer dans la démarche du Cercle d'excellence, il est indispensable que les élèves soient conscients qu'il existe des inégalités entre eux, au niveau de leur scolarité. Il faut qu'ils se détachent des préjugés qu'ils peuvent avoir à l'égard des élèves en difficulté et qu'ils ne soient pas indifférents au sort des autres.

Pour ce faire, il va falloir renverser leurs représentations et leur démontrer qu'ils ont le pouvoir de contribuer à réduire les inégalités en changeant simplement leur façon d'appréhender l'autre. Il est également important de donner l'occasion aux élèves de se projeter, afin qu'ils puissent imaginer le déroulement des Cercles d'excellence et l'aboutissement de l'objectif général : réduire l'écart de performance entre eux.

Après ce lancement, le dispositif est le suivant.

À la fin de chaque parcours, les élèves sont soumis à une **évaluation dite initiale**. Cette évaluation est classique, mais sa correction l'est moins : elle va servir de base à la **constitution des différents Cercles d'excellence**, en fonction des forces et des faiblesses visibles de chacun.

Les élèves sont ensuite invités à se réunir une première fois par groupe afin de pouvoir planifier, en s'appuyant sur leurs grilles d'évaluation, les différentes notions que chacun travaillera en autonomie par le biais de la **métacognition** et de la **production** de documentation.

Un second temps dédié au travail de groupe est programmé afin de permettre aux élèves

EN DEUX MOTS

Prescillia Beurieux est fraîchement diplômée de la Haute École Henallux (Malonne), en tant qu'agrégée bachelier français-religion. Elle enseigne aujourd'hui principalement au Collège Notre-Dame de la Paix, à Erpent. Étant également maman de deux enfants, elle a eu à cœur de mettre en place un dispositif de différenciation, développé dans son travail de fin d'études.



d'échanger leurs savoirs à l'aide de leur travail produit en autonomie.

Pour terminer, ils sont soumis à une **évaluation terminale**, similaire à l'évaluation initiale, en vue de vérifier leur évolution et de comptabiliser uniquement le résultat final.

Le rôle de l'enseignant

Le professeur ne change pas sa manière d'enseigner. Par contre, il apporte l'aide aux élèves en difficulté de manière différente et revoit également sa méthode d'évaluation. De fait, après avoir soumis les élèves à l'évaluation en fin de parcours, il corrige celle-ci à l'aide d'une grille d'évaluation spécifique qui permet aux élèves de visualiser très clairement les notions maîtrisées et celles qui ne le sont pas.

Ainsi, il peut inviter les élèves à retravailler stratégiquement certaines notions maîtrisées en recourant à la métacognition et à la production de documentation. Ceux-ci pourront se perfectionner dans ce qu'ils maîtrisent déjà et aider leur Cercle d'excellence lors des temps de coopération. Le professeur adopte également un rôle de personne-ressource durant ces travaux de groupe. Il offre un retour aux élèves à la fin de chaque Cercle d'excellence, afin qu'ils puissent se rendre compte de leurs progrès.

Un dispositif innovant

Ce dispositif donne de la valeur aux élèves et leur démontre que nous leur faisons confiance et que nous avons besoin d'eux pour vivre dans un monde plus égalitaire. Ce dispositif n'invite pas seulement les élèves à se concentrer sur leurs performances, il fait également appel à leur humanité.

Ensuite, généralement, on suggère de recourir à la métacognition pour comprendre où l'on commet des erreurs. Ici, les élèves recourent à cette stratégie pour proposer à l'autre des processus qui fonctionnent, des processus dont l'autre est libre de s'inspirer.

Bien souvent, lors d'un travail de groupe, chacun se répartit les tâches de façon à terminer le plus rapidement possible et à obtenir la meilleure note. Résultat ? Chacun va vers

la tâche dans laquelle il se voit le plus compétent ; parfois même, seuls les plus compétents travaillent. Le but est biaisé : les élèves en difficulté n'apprennent pas grand-chose. Ici l'enjeu est de faire progresser chaque membre du Cercle.

Aussi, on réforme les modalités d'évaluation : on revoit les modèles de grilles d'évaluation et on invite les élèves au dépassement de soi en leur offrant du temps pour faire mieux que la première fois.

Enfin, le dispositif accorde réellement du temps aux élèves pour développer des attitudes nécessaires à la vie dans une société pacifique. Cela ne signifie pas qu'il faut se concentrer sur la transmission des valeurs au détriment du développement des compétences du programme. Selon moi, les Cercles d'excellence sont un outil qui peut mêler les deux. Et l'école est un lieu privilégié pour initier les élèves à développer des attitudes en corrélation avec les valeurs importantes de notre société. C'est l'endroit où l'enfant se retrouve incontestablement, dès son plus jeune âge, entouré d'autres pairs qu'il n'a pas choisis.

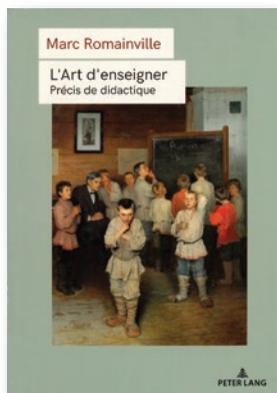
Remédier, consolider, dépasser

Bref, comme le promeut le Pacte pour un Enseignement d'excellence, les Cercles d'excellence visent une gestion efficace de l'hétérogénéité des classes en vue de favoriser la réussite de tous les élèves et d'élever leur niveau. Dans ce dispositif organisationnel, les élèves sont invités à retravailler les notions qu'ils maîtrisent par le biais de la métacognition en vue de venir en aide à leurs camarades ; ils se perfectionnent davantage dans ce qu'ils maîtrisent. Chacun y trouve son compte : les élèves plus démunis reçoivent un enseignement privilégié de leurs pairs leur permettant de se rapprocher d'eux, et ce dans tous les sens du terme (socialement et au niveau des résultats), et les plus performants se perfectionnent. ●

Prescillia BEURIEUX

⁽¹⁾ Réduire l'écart de performance entre les élèves grâce aux Cercles d'excellence. Le lien vers le TFE est accessible via enseignement.be/index.php?page=27203&id=2925&check=ZWRDQEYGWZ

L'Art d'enseigner



ROMAINVILLE M.,
L'Art d'enseigner. Précis de didactique,
Peter Lang, 2019.

Professeur aux Universités de Namur et de Louvain, Marc Romainville y enseigne la didactique générale et vient de publier *L'Art d'enseigner*, qu'il structure autour de questions essentielles : comment alimenter la soif d'apprendre des élèves ? Définir et annoncer où l'on veut aller ? Bâtir sur ce que les élèves maîtrisent déjà ? Comment mettre les savoirs à la portée des élèves sans niveler par le bas ? Quelles méthodes utiliser ? Comment planifier et ajuster ses apprentissages ? Ou gérer la discipline ?

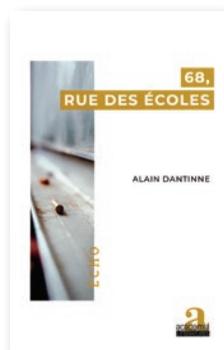
Des questions basiques ? Peut-être, mais les propositions rassemblées dans ce *Précis de*

didactique permettent de s'interroger sur ses pratiques, en même temps qu'elles remettent l'église au milieu du village. Le lecteur navigue entre réflexion (sur des postures professionnelles, sur des méthodes, sur l'usage le plus adéquat des nouvelles technologies...) et des pistes pratiques préconisées parce qu'elles ont fait leurs preuves.

Un bouquin tout en nuances et riche de références, qui invite à ne pas foncer tête baissée dès qu'une nouvelle mode fait la Une des médias... ●

D. C.

68, rue des Écoles



DANTINNE A., *68, rue des Écoles*,
L'Harmattan (coll. Écho), 2019.

Alain Dantinne a enseigné durant 40 ans, et l'écrit ouvertement : « *Je n'ai rien à faire valoir que mon expérience* ».

68, rue des Écoles s'ouvre par un court chapitre sur le déclic qui le décida à devenir enseignant, suivi d'une série d'épisodes vécus dans l'internat où il commença sa carrière, puis en classe ou dans la salle des profs, regroupés sous le titre explicite de *Pédagogie nomade*. Des situations parfois cocasses qui illustrent bien le parti pris d'un enseignant qui a décidé de vivre aux côtés de ses élèves, de les aider à aller au bout d'eux-mêmes.

Un chapitre évoque les méthodes que l'auteur a privilégiées durant sa carrière, tandis qu'un autre, intitulé *Une autre école est possible*, y va franco : « *il faut tout chambouler, de la cave au grenier...* » mais « *Tous les acteurs du monde de l'enseignement doivent se rendre compte qu'on ne peut changer un système en gardant chacun à sa place, avec ses petites prérogatives et ses droits acquis.* »

Une suite de textes courts dans lesquels l'auteur a « *choisi de dire ce que j'ai cru, ce que je continue à croire en matière d'éducation* ». ●

D. C.

L'enseignement explicite

Le numéro de printemps 2019 de la revue du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec a consacré son numéro de printemps 2019 (vol. 8, n°2) à l'enseignement explicite, « *une approche pédagogique efficace pour favoriser l'apprentissage des contenus et des comportements en classe et dans l'école* ». Téléchargeable via www.conseil-piq.qc.ca.

Les déplacements domicile-école

Bruxelles Mobilité a publié une *Analyse des déplacements domicile-travail et domicile-école en lien avec la Région de Bruxelles-Capitale*. On y lit que 83,2 % des trajets domicile-école sont inférieurs à 5 km, que marche, transports en commun et voiture sont privilégiés (autour de 30 %), tandis que le vélo représente 2,5 % de ces déplacements. Téléchargeable via mobilite-mobiliteit.brussels/fr/cahiers-de-observatoire-de-la-mobilite.

W-BE, un nouveau réseau

Éduquer, périodique de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, a consacré son numéro de septembre au nouveau réseau officiel Wallonie-Bruxelles Enseignement. Un dossier fort complet sur le processus d'autonomisation du réseau, sur sa nouvelle organisation, sur son identité, ses valeurs... ligue-enseignement.be/ressources

Enseignement en Europe

La *Revue Nouvelle* publie un article de Jean-Paul Lambert, recteur honoraire de l'Université Saint-Louis, qui a procédé « *à un examen comparé de vingt-huit systèmes éducatifs (dont vingt-quatre européens), du point de vue de leurs principales caractéristiques structurelles et de leurs performances* », s'interrogeant sur ce qu'est un « bon » système. www.revue nouvelle.be/Enseignement-en-Europe-Choc-des-cultures-et

Kaléidoscope : les ressources des opérateurs socioculturels

Études, analyses, outils pédagogiques, formations, animations : Kaléidoscope recense l'offre des organisations de jeunesse et des associations d'éducation permanente.

Kaléidoscope⁽¹⁾ est un moteur de recherche recensant les associations d'éducation permanente et les organisations de jeunesse reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.



À l'heure où le Pacte pour un Enseignement d'excellence invite à amplifier les liens entre écoles et acteurs culturels, Kaléidoscope ouvre sur plus de 420 partenaires avec lesquels collaborer pour développer des projets culturels, trouver des formations, découvrir des outils pédagogiques, s'informer grâce aux études et analyses de ces opérateurs socioculturels.

Outre la liste des associations, Kaléidoscope permet des recherches ciblées (actuellement sur plus de 560 termes, parfois redondants bien sûr). « *Les enseignants qui cherchent des articles de fond sur un thème précis, comme l'écocitoyenneté, auront une liste de résultats avec le lien direct vers la publication* », explique Françoise Crémer, chargée de mission au Service général de l'Éducation permanente et de la Jeunesse (SGEJ), initiateur du projet. « *Si on veut développer un projet en lien avec les migrations, par exemple, on trouvera la liste des associations actives sur ce terrain* », poursuit-elle.

Le répertoire Kaléidoscope s'enrichit aussi de jour en jour des offres de formation du secteur.

Ce sont les associations d'éducation permanente et les organisations de jeunesse, toutes reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui encodent leurs informations, validées par le SGEJ.

Mi-novembre, courriers et affiches destinées aux salles des profs ont été envoyés aux écoles, pour faire connaître ce service mettant en valeur des ressources auxquelles on n'aurait peut-être pas pensé spontanément. ●

D. C.

⁽¹⁾ <https://webopac.cfwb.be/eduperm/search/simplew>

L'effet des temps calmes

De janvier à avril 2020, l'ULB mène une étude sur l'impact de la mise en place d'un temps journalier d'activité individuelle calme sur les apprentissages scolaires, et cela auprès de classes allant de la 2^e à la 6^e primaire.

L'équipe de recherche fait donc appel à des directions et/ou enseignant-e-s intéressés. L'intervention dans les classes consiste en un pré-test et un post-test collectifs. Entre ces tests, un temps journalier d'activité individuelle calme (de 15 minutes) sera mis en place, pendant huit semaines.

Contact : joanne.content@ulb.ac.be (02/ 6502 645), pour participer ou pour plus d'informations.

L'orthographe des élèves

Dans le cadre de son doctorat, Aline Andrianne rassemble des données sur l'orthographe des élèves de Belgique francophone. Entre janvier et mars 2020, M^{me} Andrianne souhaite faire compléter un questionnaire dans vingt classes différentes de chacune des années suivantes : 5^e et 6^e primaires, 1^{re}, 2^e et 3^e secondaires.

Ces classes seraient idéalement issues d'écoles réparties sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Anonymat garanti, de même que la protection des données de tous les participants (élèves, professeurs, écoles).

Plus d'information via [aline.andrianne@usaintlouis.be](mailto:andrianne@usaintlouis.be).

La langue, un patrimoine immatériel à transmettre

L'apprentissage du langage oral, c'est un long processus qui repose sur la transmission par l'adulte, sur la pratique et sur la répétition par l'enfant.

À l'heure de la culture du visuel privilégiée par les écrans, la linguiste Véronique Rey souligne l'importance de l'écoute et de la parole dans l'acquisition du langage.

PROF : Comment l'enfant construit-il son langage oral ?

Véronique Rey : « Entrer en langue », c'est un long processus qui passe par l'écoute et par la production.

À l'inverse de la perception visuelle : l'image d'une pomme, par exemple, est perçue de façon immédiate et non par indices visuels successifs. On comprend l'attrait des enfants pour les écrans, c'est tellement plus facile !

Et dans cet apprentissage, l'adulte joue un rôle-clé. Lequel ?

Je partirai d'une comparaison : on a observé que le diamant mandarin, un oiseau originaire d'Australie, chante plus lentement, fait des pauses plus longues et répète plus souvent quand il chante devant un oisillon. Celui-ci observe, puis babille, réalise des approximations sonores et, enfin, le chant se cristallise dans la forme attendue de la part de l'oiseau adulte. Pour des oiseaux équipés pour chanter (ils ont des sacs aériens dévolus à la circulation de l'air), la présence physique du modèle adulte et les interactions sont nécessaires. Elles le seront d'autant plus pour des humains qui n'ont pas d'organe spécifique : pour parler et pour chanter, nous « arrêtons de respirer ». Autrement dit, nous détournons la respiration de sa fonction principale pour produire le souffle à la base de la communication acoustique. Ce travail exigeant demande des contacts avec des adultes, véritables modèles langagiers.

Cela implique, pour l'adulte, notamment pour l'enseignant, d'éduquer son souffle, de travailler sa voix. Comment l'enfant peut-il comprendre qu'il lui faut de l'air si l'adulte ne le lui montre jamais explicitement ? Et si les syllabes ne sont pas assez longues dans la durée, comment l'enfant peut-il « attraper » le modèle et le reproduire ?

D'où l'intérêt, aussi, de multiplier ces interactions...

Oui, et malheureusement le temps que nous passons, nous adultes, sur les écrans, l'est souvent au détriment de celui de la transmission des pratiques langagières qui passe par la parole, par la relation en direct, par la présence physique.



C'est l'heure du conte, pour cette classe de 2^e-3^e maternelle à l'École Claire Joie.

Le souffle se transforme en son dans le larynx. Puis vient la prononciation : le son laryngé est amplifié, dans la bouche notamment. Cela génère des voyelles. Les consonnes sont des bruits qui s'appuient sur les voyelles. Ces sons vont s'organiser en séquences, syllabe après syllabe, mot après mot, phrase après phrase.

La langue orale, c'est un préalable indispensable à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. L'entrée en langue se construit donc progressivement en s'appuyant sur la réalisation de gestes en coordination avec la perception auditive.

Vous plaidez donc pour l'utilisation en classe du chant, du conte, du poème...

C'est ce que j'appelle, avec mon équipe, la fonction patrimoniale du langage. Contes, poèmes, chants font partie de notre patrimoine immatériel. En le transmettant, l'adulte crée un lien entre les enfants d'hier et ceux d'aujourd'hui. C'est préférable de raconter plutôt que de lire des histoires, car la personne est davantage investie et elle donne à voir les mouvements de la bouche. L'enfant comprend aussi qu'il peut raconter des histoires même s'il ne sait pas lire.

Dans le cas contraire, cela peut réduire le champ de l'imagination. Et on ne doit pas hésiter à utiliser des mots et des phrases complexes sans (trop) s'inquiéter de la compréhension pour laisser l'enfant rêver, en fonction de son âge. En écoutant un conte, les enfants développent l'écoute, enrichissent grammaire et vocabulaire, développent leur mémoire verbale. Et puis, en racontant un texte qui lui a été conté jadis, l'adulte met en scène et transmet ses propres émotions.

Le chant est aussi indispensable : c'est une pratique universelle et une véritable école de la rigueur. Cela permet d'apprendre, par l'imitation, à produire des écarts de notes et à conserver une métrique, un rythme.

Comment faire quand nous échangeons avec un enfant en difficulté langagière ?

Le grand danger est que l'adulte, lui, parle de moins en moins et soit tenté de restreindre la langue à la fonction référentielle : donner des informations et vérifier que l'enfant a compris. Mais la langue sert aussi à exprimer et partager des émotions... Face à un enfant en difficulté, les « vieux en langue » que nous sommes doivent interroger leurs propres pratiques. Il faut continuer à le stimuler sans attendre une réaction en retour. Car ce sont nos interactions qui lui permettent de s'approprier le langage.

Cela n'exclut évidemment pas une prise en charge médicale ou une rééducation de ces retards et dysfonctionnement. Mais la prise en charge ne dispense pas les interactions langagières en milieu familial. Et cela d'autant plus que les dix premières années de la vie constituent une période particulièrement favorable aux apprentissages langagiers. Après, ce sera plus laborieux. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU

POUR EN SAVOIR +

On trouvera via www.yapaka.be deux vidéos avec des interventions de Véronique Rey : *Pourquoi faut-il raconter des histoires aux enfants ?* et *L'incidence des écrans sur le langage*.

REY V., DEVEZE J.-L., PEREIRA M.-E., ROMAIN C., *La fonction patrimoniale du langage*, Retz, 2017, et *Rituels en langue orale - Cycles 1, 2 et 3* (+ CD-Rom), Retz, coll. Pédagogie pratique, 2018.

L'Institut de la Formation en cours de Carrière organise plusieurs formations en lien avec le développement du langage oral : *Oral et écrit à l'école maternelle pour que les élèves rentrent gagnants dans l'apprentissage de la lecture* (Décolage ! ; code 213301901) ; *L'art du Conte : l'éloquence par l'image* (code 404001906) ; *La musique pour les enfants en classes maternelles* (code 212501915). www.ifc.cfwb.be

Mettre les choses en images

Dans le « coin salon » de cette classe de 2^e-3^e maternelle à l'École Claire Joie (Etterbeek), une vingtaine de paires d'yeux sont tournés vers l'institutrice, Yana Gogos. « *Cette histoire commence il y a très très longtemps...* ». Auparavant, l'enseignante a pris soin de rappeler les rituels : « *Bien assis, mains tranquilles, oreilles bien chauffées, regards tournés vers moi.* »

Et Kacper, Laura, Théo, Tibamata et les autres de vibrer, de trembler un peu, d'ajouter des détails connus en écoutant le conte d'Hansel et Gretel. Au terme du récit, Cristian s'adresse à l'institutrice : « *J'ai aimé l'histoire parce que j'ai eu peur.* » Juliette ajoute : « *Je la connaissais déjà, alors j'ai pu t'aider.* »

M^{me} Gogos, qui a suivi une formation au Théâtre de la Parole, à Auderghem, émaille son récit de descriptions visuelles, sonores, olfactives ; module sa voix ; rétablit l'attention de son auditoire en chuchotant ou par un bruit imprévu ; adapte la posture et le geste à la parole.

« *Prendre le temps de décrire permet aux élèves de mettre les choses en images pour se faire leur propre film, explique-t-elle. La difficulté, c'est de s'adapter à une classe hétérogène : pour certains enfants, je peux employer des termes peu ou pas connus. Logés dans leur mémoire, ils prendront sens plus tard. Mais pour d'autres, qui maîtrisent peu ou mal le français, le support de l'image est très utile.* »

« *Conter, c'est aussi transmettre un récit avec mon propre ressenti. Cela éveille parfois des échos chez les enfants. L'an dernier, une Baba Yaga, mi-sorcière, mi-ogresse de la tradition slave, a enrichi la version traditionnelle d'un conte.* »

Ces histoires se prolongent par diverses activités : récit personnel des élèves, classement d'images dans l'ordre chronologique du récit, création d'un jeu emporté à la maison... ●

Des collections multiples, accessibles gratuitement

La Bibliothèque Espace 27 septembre, à Molenbeek, offre quantité de ressources aux acteurs de l'éducation... qui ne le savent pas toujours.

La Bibliothèque de la Fédération Wallonie-Bruxelles ⁽¹⁾ couvre les compétences de... la Fédération, et s'adresse à celles et ceux qui travaillent dans leur cadre. Elle met à leur disposition (consultation et prêt gratuits) des ouvrages, périodiques ou dossiers de documentation en nombre impressionnant : plus de 600 000 volumes, 650 collections de périodiques,

aux arts et aux musées, à l'éducation permanente, à l'histoire régionale et locale et au folklore, aux sports et aux loisirs...

Les deux autres fonds, de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE) et de l'Aide à la Jeunesse, forment ensemble la section Enfance-Jeunesse. Outre le prêt de ressources bibliographiques et documentaires dans ces domaines, la section diffuse auprès de ses utilisateurs un bulletin d'information trimestriel, portant sur ses nouvelles acquisitions et sur d'autres informations utiles, notamment relatives aux formations et journées d'études dans le secteur éducatif et social.

Sur place... ou à distance

On consultera sur place les dossiers de documentation, les périodiques de l'année ou encore les livres de référence (encyclopédies, atlas, dictionnaires...)

Emprunter des ouvrages suppose une inscription, ouverte à un public large : agents des services publics, enseignants, chercheurs, membres d'organismes subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, étudiants et élèves. Pour ces derniers, à partir de 15 ans et munis d'une attestation de fréquentation scolaire.

Les lecteurs peuvent consulter en ligne les catalogues ⁽²⁾ et, pour ceux qui résident en dehors de Bruxelles, demander à la Bibliothèque de leur envoyer par BPost le ou les ouvrages empruntés (sauf ceux du fonds Aide à la Jeunesse). Les frais de retour sont à charge de l'emprunteur.

Enfin, la Bibliothèque organise des visites thématiques à l'attention des classes ou groupes d'étudiants à la demande et les encadre dans leurs recherches. ●

Monica GLINEUR



© FWB - Jean POUJET

Une bibliothèque à vocation multidisciplinaire, de conservation et de prêt.

qui couvrent quantités d'aspects dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement, de l'enfance et de la jeunesse, de la culture et du sport.

Trois fonds

Les collections relèvent de trois fonds. Le premier a été historiquement créé par le Ministère de l'Éducation encore « nationale ». Il compte plus de 400 000 volumes, acquis de 1879 à aujourd'hui : ouvrages en enseignement, éducation et pédagogie, didactique et manuels scolaires, documents portant sur la législation et l'organisation scolaires...

S'y sont ajoutées des collections constituées, au départ, par l'Administration de la Culture et par l'Adeps, et ayant trait à la littérature (principalement belge de langue française),

⁽¹⁾ Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles (ouverte du mardi au vendredi, de 11 à 17h, de 9 à 15h en juillet et août).

⁽²⁾ Via www.bibli27sept.cfwb.be et www.biblio-aaj-one.be

À PRENDRE OU À LAISSER

BE-Ready est un programme de cours interactif centré sur la prévention et la gestion des risques, à l'attention du primaire. Il a été développé par le Centre de crise national à l'attention des écoles primaires, en collaboration le Service public fédéral Intérieur, la Croix-Rouge et avec le Centre pour la Cybersécurité. Le matériel est téléchargeable via www.info-risques.be/fr/ecoles/enseignants/telechargement.

Les jeunes face aux dérives sectaires, brochure du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (Ciaosn), est conçue comme un outil destiné à alimenter la réflexion tant des adultes que des jeunes sur des sujets controversés. www.ciaosn.be/publications.htm

Graines d'avenir est un projet financé par la BESIX Foundation et géré par la Fondation Roi Baudouin. Il soutient financièrement des projets éducatifs pour éveiller les 8-14 ans issus de milieux fragilisés à leur potentiel et vocation, en les mettant en contact avec des professionnels passionnés par leur métier. www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Press-releases/2019/20190711AJBesix

L'exposition Antartica a pris place au Musée des Sciences naturelles jusqu'au 30 août 2020. Grâce aux images tournées par une équipe d'explorateurs, scientifiques, cinéastes, photographes et plongeurs, cette exposition immersive emmène le visiteur en Terre d'Adélie, aux abords de la base scientifique française Dumont d'Urville... www.naturalsciences.be/fr

Osmos, la bière fruitée, sans alcool, bio et écoresponsable des élèves de l'Athénée royal Jean Absil, à Etterbeek, a remporté le prix 2019 de la mini-entreprise. www.facebook.com/pg/LJE.MiniEntreprise/posts/?ref=page_internal

Les espaces récré sont repensés ! Place à la citoyenneté, l'épanouissement et l'empathie : c'est le thème du colloque que le Fonds Houtman destine aux acteurs scolaires et extrascolaires. Il aura lieu le 4 février 2020, à Liège. Infos : info@fondshoutman.be ou 02 / 5431 171. Inscription via colloque.be/FH

Une soupe écoresponsable : c'est le titre du projet de l'IPES de Hesbaye lauréat du Prix de l'environnement de la Province de Liège, catégorie « établissement scolaire/étudiant ». Candidatures pour l'édition 2020 du 1^{er} janvier au 24 avril. www.provincedeliege.be/fr/prixdelenvironnement

Le projet Stimuli sciences de l'ASBL Hypothèse propose un accompagnement des enseignants du fondamental ordinaire et spécialisé pour faciliter la mise en place de démarches actives d'apprentissage en sciences. Une attention particulière sera accordée à l'interdisciplinarité entre sciences, français et mathématiques, ainsi qu'à l'intégration judicieuse de l'outil numérique dans ces pratiques. Détails et inscription via www.hypothese.be/index.php/2019/09/11/projet-stimuli-sciences

STAR, développé par Child Focus, veut aider les enseignants à éveiller leurs élèves atteints de trouble(s) du spectre autistique à gérer les risques en ligne. www.childfocus-star.be propose des activités à réaliser en classe et sur ordinateurs à travers différents modules thématiques correspondant aux situations auxquelles ces jeunes sont confrontés.

Nuit bleue est une vidéo de 35 minutes coproduite par L'école du sommeil et le Centre Vidéo de Bruxelles dans laquelle des adolescents se privent volontairement de leur smartphone et s'interrogent sur leur rapport au sommeil et à l'hyperconnectivité. Un support de débat avec ses élèves. cvb.be/fr/films/nuit-bleue

La cellule Sciences adventure du Cefochim (lié aux industries chimiques, pharmaceutiques et biotechnologiques) sensibilise les jeunes à la chimie et aux sciences de la vie, et propose des formations destinées notamment aux enseignants. www.cefochim.be

www.reseau-idee.be/eco-citoyennete est un site créé par le Réseau Idée à l'attention notamment des enseignants du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Ils y trouveront des outils relatifs aux enjeux socio-environnementaux.

PROF

en ligne

Retrouvez les articles publiés dans tous les numéros du magazine, mais aussi des compléments bibliographiques et d'autres reportages, via www.enseignement.be/prof.

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF - Local 4P16 Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES

www.enseignement.be/prof
prof@cfwb.be

Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Carte PROF Pour joindre Carte PROF, remplir le formulaire de contact disponible via www.carteprof.be/contact.php

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau Journalistes : Patrick Delmée, Monica Glineur, Catherine Moreau, Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF) Mise en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement Fabrice Aerts-Bancken, Hafsa Benzouien, Lise Bruges, Quentin David, Claudio Foschi, Alain Faure, Eric Frère, Étienne Gilliard, Lise-Anne Hanse (présidente), Gérard Legrand, Jean-Michel Motte.

Vie privée Afin d'envoyer le magazine PROF à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule. La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Lise-Anne Hanse Avenue du Port 16, 1080 BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 126 500 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rue Lucien Namèche 54, 5000 - NAMUR Tél : 0800 / 19 199 courrier@le-mediateur.be

À nos lecteurs

Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 25 novembre.

Erratum

Dans notre édition de septembre, nous écrivions que les études de soins infirmiers sont passées de 3 à 4 ans au 4^e degré du secondaire, pour répondre aux exigences européennes. C'est vrai pour le bachelier, mais au 4^e degré de l'enseignement professionnel, les études sont passées à 3 ans et demi : les étudiants qui réussissent auront donc leur brevet d'infirmier hospitalier en janvier.

À PRENDRE OU À LAISSER

Electro Brain est l'épreuve sectorielle destinée aux étudiants/stagiaires en formation électrotechnique, organisée par le secteur professionnel Volta, entre fin janvier et début mai. Inscriptions avant le 13 décembre. www.volta-org.be

Les Olympiades européennes de statistiques, une initiative d'Eurostat, l'office de statistique de l'Union européenne, sont organisées dans plus de 15 pays européens. En Belgique, l'Iweps (Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique), Statistiek Vlaanderen et Statbel (office belge de statistique) organisent ensemble les Olympiades. Elles s'adressent à tous les élèves des 2^e et 3^e degrés secondaire, par équipes de 1 à 3 élèves supervisées par un enseignant. Inscriptions avant le 5 janvier. www.olympiadesstatistique.be

Darwin, l'original est une exposition présentée jusqu'au 2 février à la Cité Miroir, à Liège, à l'initiative du Centre d'Action laïque de la province de Liège. Réalisée par la Cité des sciences de Paris en collaboration avec le Museum national d'Histoire naturelle, l'exposition propose un voyage dans la pensée de Darwin. www.expodarwin.be

La Communication alternative augmentative (CAA), utilisée par des personnes présentant un large éventail de troubles de la parole et du langage, fait l'objet d'une enquête que le Fonds Houtman (ONE) a commanditée à l'UCLouvain. Objectif : favoriser la participation des enfants à besoins spécifiques qui utilisent des systèmes de CAA. Si vous êtes enseignant-e, un questionnaire peut être complété en ligne via uclpsychology.co1.qualtrics.com/jfe/form/SV_bQP69ihYUBMyRUx. Contact : joanne.gosselain@uclouvain.be (010/47 90 06).

L'Écomusée du Pays des Collines, situé à La Hamaide (Elzevelles) propose plusieurs formules pédagogiques, du maternel au secondaire, axées sur la vie d'autrefois, sur notre mode de consommation, et des initiations à l'artisanat ou à la fabrication des aliments de base (miel, pain, beurre). www.ecomusee.eu (> Visites > Scolaire).

Exil : parcours de femmes est un projet que l'ONG Coopération Education Culture (CEC) propose aux 12-18 ans : constituer une équipe (avec un adulte) et réaliser l'interview d'une femme ayant vécu un parcours d'exil. Avec son accord, l'interview serait retranscrite et mise en ligne. Inscriptions et détails via www.migritude.org.

Bye bye future ! L'art de voyager dans le temps est le titre de l'exposition que le Musée de Mariemont proposera du 25 janvier au 24 mai, sur les visions de futurs alternatifs que des artistes ont développées. www.musee-mariemont.be/index.php?id=17343

Le kit sup, valisette de fiches-outils conçues par le Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant wallon, aidera les enseignants du 3^e degré du secondaire à répondre aux questions des élèves sur leur orientation. Cet outil est diffusé lors d'un atelier, le prochain ayant lieu le 18 décembre. polelouvain.be/kit-sup-un-outil-a-destinations-des-enseignants-du-secondaire-superieur

La Plateforme Apprentis citoyens permet d'organiser au sein de son école (secondaire et supérieure) un débat citoyen et politique animé par des jeunes venant des six mouvements de Jeunesse politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. www.apprentis-citoyens.be

Paroles d'enfants est un dossier pédagogique réalisé par l'ASBL École de Clerheid, dans le cadre de l'appel à projet *Démocratie scolaire et activités citoyennes*. Le dossier accompagne une série de 25 capsules de 3 minutes présentant des enfants d'un pays qui discutent ensemble d'une question philosophique. Une invitation à découvrir les pensées et modes de vie d'enfants d'ici et d'ailleurs, à réfléchir à la diversité, à la citoyenneté et à bien d'autres questions. parolesdenfants.be/pedagogie

L'Office du Tourisme de Namur et les Guides touristiques du Namurois ont conçu dix parcours pédagogiques adaptés aux programmes scolaires d'étude du milieu, d'histoire et de géographie du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. D'autres visites sont possibles, pour le primaire et pour le secondaire. Contact : groupe@visitnamur.eu (081/24 60 06) ou www.namurtourisme.be.

TipTop Kids est une animation ludique et éducative sur tablette que la Province de Liège propose gratuitement aux écoles de tous les réseaux, dans la province. Objectif : favoriser l'épanouissement physique, mental et social des enfants de 3^e et 4^e primaire. Infos : 04/279 43 40 ou iproms@provincedeliege.be.

Rallye nature en Hainaut : grâce au projet *Tous Eco-Citoyens !* (financé par le programme européen Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen), deux parcours pédestres axés sur la biodiversité ont été créés à Wadelincourt (Belœil) et à Léaucourt (Hérinnes). Deux cartes agrémentées de quiz, photos et explications, accompagnent ces parcours. www.facebook.com/interregVTousEcoCitoyens

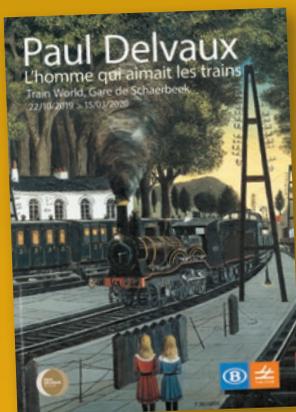
Pédagogie active ? Les Ceméa (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) ont édité un jeu de 15 cartes destinées à déconstruire autant de « fausses idées à propos de la pédagogie active ». Téléchargeable via www.cemea.be/Des-fausses-idees-a-deconstruire-a?retour=1.

Carte PROF attribuée automatiquement

Tout nouveau membre des personnels de l'enseignement répondant aux conditions d'octroi de Carte PROF la reçoit automatiquement à son domicile. Aucune démarche n'est nécessaire pour la recevoir. www.carteprof.be

Delvaux, l'homme qui aimait les trains

Jusqu'au 15 mars, le musée du chemin de fer Train World, à Schaerbeek, accueille des œuvres de Paul Delvaux, l'homme qui aimait les trains.



Paul Delvaux avait une passion immodérée pour les gares et les trains, au point d'en faire un des principaux sujets de son œuvre. Pouvait-on dès lors rêver plus bel écrin que Train World pour y présenter plus d'une cinquantaine de toiles, dont certaines rarement vues puisque venues de collections privées ?

L'exposition permet de découvrir aussi l'évolution du travail de l'artiste, depuis les dessins des années 20 jusqu'aux œuvres monumentales des

années 50 à 70. Le tout est complété par de nombreux objets personnels de l'artiste mais aussi quelques maquettes de trains réalisées spécialement à sa demande.

Les groupes scolaires n'ont pas été oubliés, des programmes pédagogiques étant consacrés à l'exposition.

Avec Carte PROF, entrée gratuite à Train World, et donc à l'exposition. ●

D. V.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=37438

Le noir, teinte du deuil ou de la noblesse ?

Jusqu'au 30 juin, avec *Back to Black*, le Museum Hof van Busleyden, à Mechelen, s'intéresse à la teinte noire. Si l'on observe les portraits peints par les maîtres flamands et hollandais du 16^e siècle, le noir est omniprésent.

Au temps de la splendeur bourguignonne, porter des habits noirs était un signe d'appartenance à cette noblesse, fort probablement du fait que les teinturiers devaient pousser leurs connaissances dans leurs derniers retranchements pour obtenir un noir parfait. Les manuels des teinturiers du 16^e nous livrent les recettes. Pourrions-nous, aujourd'hui, reproduire ce noir ? Existe-t-il des nuances de noir ? Peut-on faire la différence entre le noir de suie, le noir de jais et le noir de l'encre ? *Back to Black* enquête sur les sens historiques du noir dans l'art et interroge le visiteur sur son ressenti par rapport au noir bourguignon.

Entrée gratuite avec Carte PROF. ●

D. V.

► www.carteprof.be/evenement_view.php?ev_id=2247



Et si l'on parlait « égalité » ?

Du 12 février au 10 mai, le musée BELvue proposera l'exposition *Libérer les femmes, changer le monde. Le féminisme des années 70 en Belgique*, conçue par le Centre d'Archives et de Recherches pour l'Histoire des Femmes (Carhif), qui réalise des publications scientifiques, informe sur les recherches en cours et organise des activités pour faire connaître l'histoire des femmes à un large public.

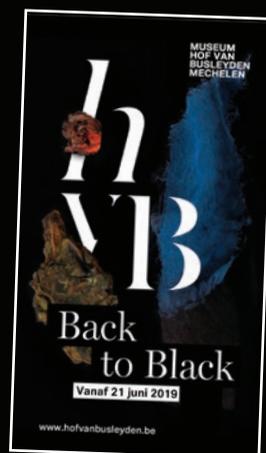


L'exposition est centrée sur les années 70, marquées par un retour, bien souvent dans les rues, de la cause féministe. De nombreuses manifestations revendiquent la liberté et l'égalité. L'ambiance est généralement joyeuse, quoique tapageuse, et l'espoir d'une société enfin solidaire et égalitaire est réel. Et aujourd'hui, où en est-on ? L'égalité est-elle devenue une réalité ?

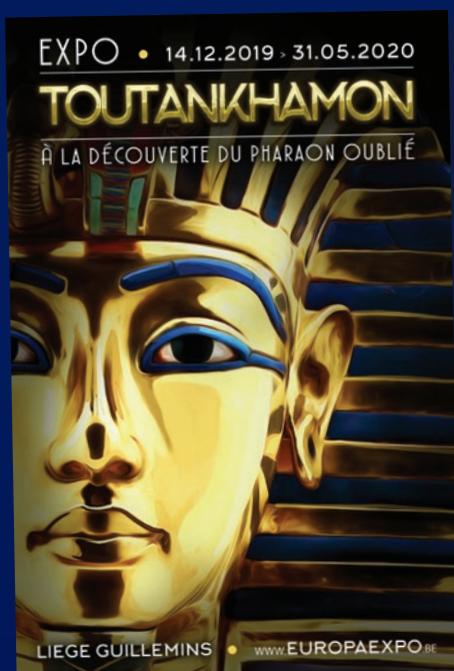
Entrée gratuite avec Carte PROF, visites de groupe et guidées possibles. ●

D. V.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=37274



CARTE
PROF



Sur les traces d'Howard Carter

Du 14 décembre au 31 mai 2020, l'exposition *Toutankhamon*, à Liège-Guillemins, invite à revivre l'incroyable aventure d'Howard Carter, qui découvrit le célèbre tombeau.

Nous sommes en 1922, en Égypte. L'archéologue Howard Carter, ayant épuisé tous ses moyens financiers, s'apprête à jeter l'éponge. Il va alors abattre sa dernière carte : organiser de nouvelles fouilles aux abords du tombeau de Ramsès II. Pari gagnant puisqu'il fera « la » découverte : celle du tombeau du pharaon Toutankhamon.

L'exposition présentée à Liège-Guillemins permet de revivre l'expédition de Carter, depuis les fouilles jusqu'au tombeau, fidèlement reconstituée. La vie du jeune pharaon, la vie à son époque et l'emballage touristique lié à la découverte sont également évoqués.

Dossier pédagogique et carnet de l'étudiant destinés aux groupes scolaires. Entrée gratuite lors des « journées profs » des 8, 15, 22 et 29 janvier, réservées aux seuls bénéficiaires de Carte PROF, sur inscription obligatoire au 04 / 224 49 38. Entrée à prix réduit les autres jours. •

D. V.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=37258

www.carteprof.be aussi sur smartphone

Le site web www.carteprof.be fera peau neuve fin décembre, pour vous permettre de connaître plus facilement les avantages proposés par votre Carte PROF.

La grande nouveauté est la compatibilité de www.carteprof.be avec les autres supports qu'un PC : l'affichage des contenus du site est désormais conçu pour s'adapter aux écrans des smartphones ou tablettes, par exemple.

Nous en avons profité pour épurer cette nouvelle version, plus agréable à consulter. Ainsi, le moteur de recherche des avantages propose désormais des résultats plus clairs, si bien que l'accès aux pages de nos partenaires en sera facilité.

L'accès aux informations pratiques a également été repensé, de même que la FAQ ou encore le formulaire de contact. La demande d'un éventuel duplicata se fera désormais via un formulaire dédié.

Bien entendu, nous continuerons à vous tenir informés des nouveaux partenariats et avantages par un fil d'actualité et par les autres canaux d'information que sont la page Facebook Carte PROF et *L'Essentiel Carte PROF*, infolettre bimensuelle à laquelle nous vous invitons à vous abonner (www.carteprof.be/newsletter_subscribe.php). •

D. V.

► www.carteprof.be